

Etablissement primaire et secondaire d'Epalinges



Rapport d'activités 2019

Table des matières

Contenu

1	Introduction.....	1
2	Structure de l'établissement	2
2.1	Responsabilités diverses.....	2
2.1.1	Direction de l'établissement –organigramme.....	2
2.1.2	Collaboration Canton –Commune.....	3
2.1.3	Chefs de file et répondants de branche	4
2.1.4	Conseil d'établissement	5
2.2	Corps enseignant.....	6
2.2.1	Composition au 1 ^{er} août 2019.....	6
2.2.2	Départs, démissions, retraites et jubilés	6
2.2.3	Liste des professionnels de l'enseignement au 1 ^{er} août	7
2.3	Classes et élèves.....	9
2.3.1	Liste des classes.....	9
2.3.2	Années – voies – secteurs	10
2.3.3	Evolution du nombre d'élèves	10
2.3.4	Statistiques par nationalité	11
2.3.5	Promotions.....	12
3	Enseignement.....	13
3.1	Degrés 1 à 4P.....	13
3.1.1	Projets pédagogiques.....	13
3.1.2	Epreuves cantonales de référence (ECR).....	13
3.1.3	Tests communs d'établissement (TCE).....	13
3.1.4	Camps de découverte.....	13
3.1.5	Formation continue.....	14
3.2	Degrés 5–6P.....	14
3.2.1	Projets pédagogiques.....	14
3.2.2	Epreuves cantonales de référence (ECR).....	14
3.2.3	Tests communs d'établissement (TCE).....	14
3.2.4	Camps de découverte.....	14
3.2.5	Formation continue.....	15
3.3	Degrés 7-8P	15
3.4	Degrés 9 à 11S	18
3.4.1	Généralités	18
3.4.2	Structure d'accueil temporaire	19
3.4.3	Voie prégyrnasiale (VP)	19

3.4.4	Répartition des élèves de VP (2019-2020)	21
3.4.5	Voie générale (VG)	22
3.4.6	Classe d'enseignement adapté 9-11 (EA3).....	24
3.5	Appuis.....	25
3.5.1	Appui pédagogique aux degrés 1 à 6	25
3.5.2	Groupe d'appui H.P.I.	26
3.5.3	Classe d'accueil	26
3.5.4	Cours intensifs d'allemand	27
3.5.5	Devoirs surveillés	27
3.6	Animations pédagogiques	28
3.6.1	Animation culturelle 1-7H	28
3.6.2	Animation culturelle 9-11S.....	29
3.6.3	Soutien en informatique	29
3.7	Activités sportives	30
3.7.1	Sports obligatoires	30
3.7.2	Sport scolaire facultatif	35
3.8	Cours facultatifs.....	36
3.8.1	Improvisation théâtrale.....	36
3.9	Fête des écoles	37
4	Préventions.....	38
4.1	Activités des médiateurs scolaires	38
4.2	Prévention routière	38
4.3	Education sexuelle.....	39
4.4	Dépistage dentaire	39
4.5	Info énergie et Gédrel	39
5	Services parascolaires.....	40
5.1	Service de santé scolaire	40
5.1.1	Activités pour les classes de 1-2P	40
5.1.2	Entretiens avec les parents 1-2P	40
5.1.3	Activités pour les classes de 3P	41
5.1.4	Activités pour les classes de 7 ^{ème}	41
5.1.5	Activités pour les classes de 9 ^{ème}	41
5.2	Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire.....	43
5.2.1	Activités.....	43
5.2.2	Formations	44
5.2.3	Perspectives pour 2020 :	44
5.3	Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle	44

5.3.1	Elèves de la classe DES	45
5.3.2	Elèves des classes de 11ème VG	45
5.4	Bibliothèque	46
5.4.1	Visites de classes	46
5.4.2	Animations spécifiques	46
5.4.3	Club des lecteurs	48
5.4.4	Salle de documentation et lectures suivies	48
5.4.5	Conclusion	48

1 Introduction

Après 26 années passées à la tête de l'établissement primaire et secondaire d'Epalinges, Monsieur Pierre-Alain Mellina a transmis les rênes des écoles de la commune au mois d'août 2019, occupant les derniers mois de sa carrière professionnelle à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2020 de Lausanne.

Ce rapport vise à rendre compte de l'activité déployée au sein de l'établissement tout au long de l'année. Il met donc en lumière d'autres facettes que la vie en classe, ce qui constitue le cœur de notre mission.

Ces quelques mois m'ont permis de découvrir un établissement riche et vivant; cet établissement est surtout riche de nombreuses compétences, dans de nombreux domaines : dans les classes avec les enseignants et les aides à l'intégration, dans l'encadrement avec la Direction –doyens et secrétaires.

Le travail réalisé dans l'établissement est d'excellente qualité, grâce à l'investissement de chacun. J'aimerais toutefois également relever l'excellente collaboration avec les autorités communales; la qualité de cette collaboration est un facteur essentiel pour la qualité du travail qui peut être réalisé au quotidien dans les classes. Je remercie donc chaleureusement l'ensemble des partenaires communaux impliqués dans le bon fonctionnement de l'école.

La réussite de l'école tient à la collaboration d'une myriade de partenaires : enseignants, secrétaires, psychologues, logopédiste, psychomotricienne, infirmière, médecin scolaire, bibliothécaires, dépositaire du matériel, concierges, chauffeur du bus, nettoyeuses, ... Que chacun soit ici remercié pour sa contribution pour faire de cette école ce qu'elle est.

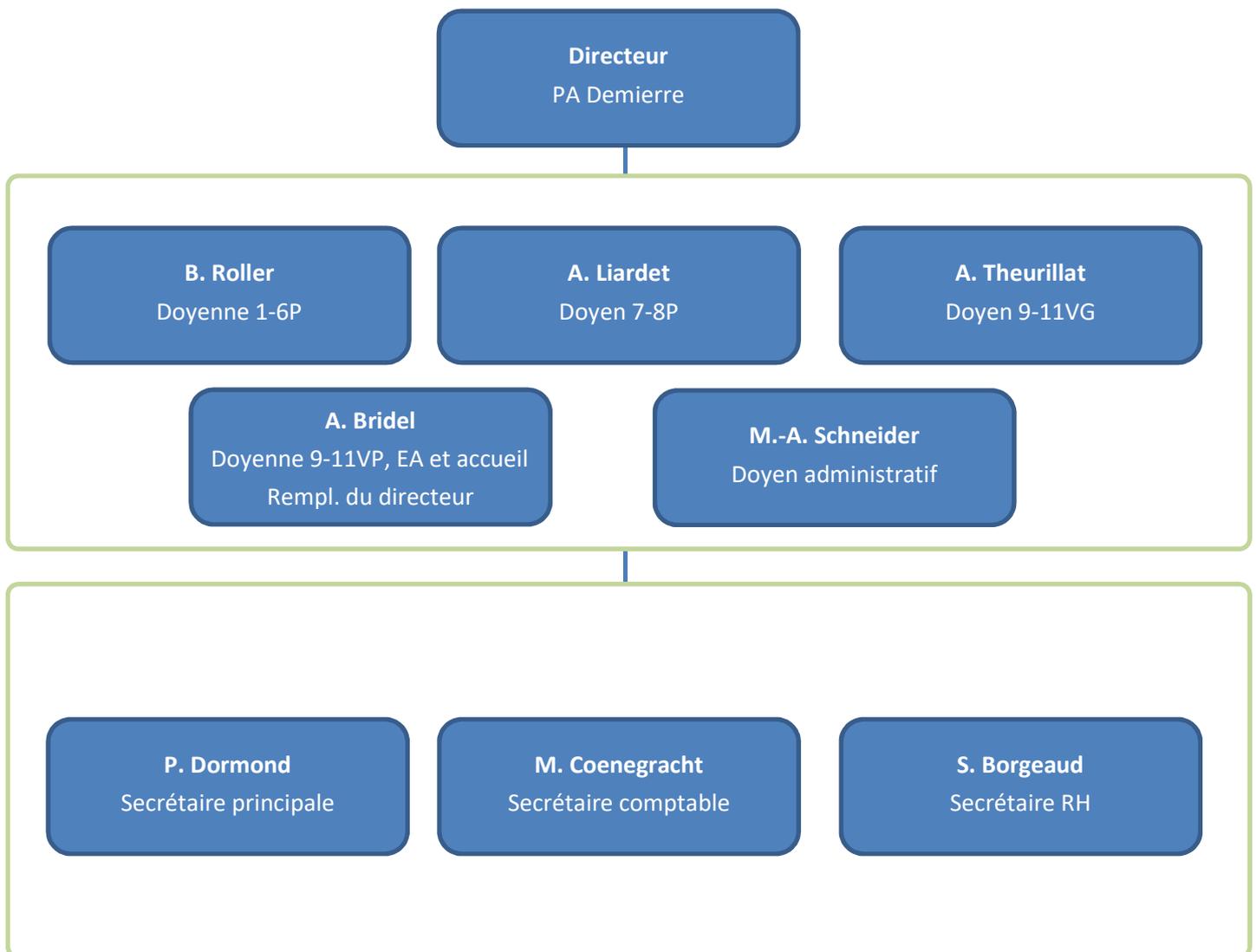
Pierre-Alain Demierre
Directeur

2 Structure de l'établissement

2.1 Responsabilités diverses

2.1.1 Direction de l'établissement –organigramme

Organigramme du CDIR



2.1.2 Collaboration Canton – Commune



2.1.3 Chefs de file et répondants de branche

Activités créatrices sur textiles	Laurence Calderara
Allemand 5-6	Anne Di Giandomenico
Allemand 7-11	Antoinette Schwitzguébel
Anglais 7-11	Justine Jonsson
Arts visuels	Nicolas Brun
Economie (citoyenneté, économie et droit)	Delphine Schuerch
Education nutritionnelle	Nathalie Mengozzi
Education physique	Olivier Fischer
Français 7-8	Sara Bonvin
Français 9-11	Françoise Delacrausaz
Géographie	Mathias Chevalier
Grec	Guillaume Feigenwinter
Histoire	Françoise Delacrausaz
Informatique	Sylvain May
Italien	Christian Ball
Latin	Justine Jonsson
Mathématiques 7-8	Ariane Bourqui
Mathématiques 9-11	Nicolas Witz
Musique	Nathalie Mengozzi
Physique	Arnaud Aguzzi
Sciences	Sara Fournier
Travaux manuels	Philippe Etter

2.1.4 Conseil d'établissement

Membres représentant les autorités communales

Jolliet Pierre, municipal

Veraguth Marc, Président du Conseil d'Etablissement

Largey Botti Sandrine, conseillère communale

Membres représentant les professionnels actifs au sein de l'Etablissement scolaire

Demierre Pierre-Alain, directeur (remplace M. Mellina au 01.08.2019)

Schwitzguébel Antoinette, enseignante secondaire

Reymond Anne-Laure, enseignante primaire

Membres représentant les parents d'élèves

Lavanchy Yann

Migy Benjamin

Randewijk Vanessa

Membres représentant les milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement

Céline Pelet, doctoresse scolaire (remplace la Dresse Marie-Thérèse Rossier au 01.08.2019)

Guisan Virginie, animatrice socioculturelle CAP

Ramo Sandrine, directrice AAEE

2.2 Corps enseignant

2.2.1 Composition au 1^{er} août 2019

Aux degrés 1-6, l'établissement compte 52 maîtresses et maîtres dont 15 maîtresses à plein temps.

Aux degrés 7-11, 50 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 18 à plein temps, partagent leur enseignement dans les degrés 7-8 et dans les voies générale et pré-gymnasiale.

9 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 6 à plein temps, enseignent de la 1^e à la 11^e année.

L'établissement compte également 6 enseignants spécialisés et 10 assistantes à l'intégration.

Ainsi, au 1^{er} août 2018, le total de professionnels de l'enseignement se monte à 133 personnes.

2.2.2 Départs, démissions, retraites et jubilés

Départs juillet 2019

Pierre-Alain Mellina	Départ pour les JOJ
Juon Philippe	Départ à la retraite
Wilczak Krystyna	Départ à la retraite
Demierre Anne	Départ
Livadic Emir	Départ pour un autre établissement
Reichmuth Anastasia	Départ
Scasili-Neyroud Christine	Départ pour un autre établissement
Scheuner Séverine	Départ pour un autre établissement

2.2.3 Liste des professionnels de l'enseignement au 1^{er} août

Aguzzi Arnaud	Favre Sylvie
Amstutz Alain	Fayet Claude
Amstutz Sandra	Feigenwinter Guillaume
Azzuro Amandine	Fischer Olivier
Ball Christian	Fischer Stéphanie
Barbeiro Nadia	Fleury Bichsel Chantal
Barrêto Silva Sarah	Fournier Sara
Beyries Pauline	Gauthier Anne
Bohren Layal	Gharbi Samia
Bondallaz Margaux	Glauser Julie
Bonvin Sara	Gloor Sylvie
Bourqui Ariane	Goumaz Mathilde
Breitler Anne	Habluetzel Laurence
Bridel Anne	Hürlimann Floriane
Briguet Marika	Jaton Estelle
Brun Nicolas	Jaunin Aline
Bühler Florence Muriel	Jenny Manuelle
Calderara Laurence	Jonsson Justine
Calviño Justo Manuela	Jouberjean Lisa
Chachereau Fabien	Kizilyaprak Caroline
Chaves Jacinta	Kolbecher Laura
Cherix Catherine	Kropf Corset Sibylle
Chevalier Mathias	Lagona Elodie
Cuenca Alain	Le Renard Aude
D'addio Toni	Lendi Julie
Da Silva Tania	Leuba Hélène
de Graaff Margaux	Liardet Alexandre
Defferrard Tiffany	Liardet Jean-Luc
Delacrausaz Françoise	Lienhard Véronique
Delisle Sylvie	Logan Madeleine
Demierre Pierre-Alain	Magnanelli Justine
Demierre Yéléna	Magnenat Jean-Luc
Di Giandomenico Anne	Marin Würsten Dominique
Doh Sophie-Alexandra	May Sylvain
Duperrex Audrey	Mc Geachy Nora
Dürst Marisa	Mengozzi Nathalie
El Hassani Katia	Mercenier Claude
Emonet Joëlle	Mercier Anne
Epp Sarah	Meylan Anne-Chloé
Etter Philippe	Meylan Anouck
Favre Aline	Meystre Corinne

Michelle Isabelle
Miserez Nicole
Moix Andrée-Sylvie
Moix Catherine
Moret Estelle
Pachoud D'Agostino Florence
Pfyffer Florence
Pidoux Marjorie
Pittet Nicole
Pouly Lauriane
Pradel Virginie
Radtke Marianne
Recordon Chloé
Renna Justine
Reymond Anne-Laure
Reymondin Mélanie
Rochat Isabelle
Roller Bénédicte
Rossier Ammièle
Rouge Arianne
Rozenberg Joëlle
Rueger Claude-Marie
Sancho Sarah
Schäppi Ghislaine
Scheidegger Andreea
Schneider Marc-André

Schürch Delphine
Schwerzmann Fernandes Luce
Schwitzguébel Antoinette
Signorini Murielle
Sonrel Loriane
Sordet Didier
Stamenkovic Corinne
Stifanelli Céline
Stockar Véronique
Tardy Céline
Theurillat Aurélien
Tschanz Valentina
Vadimon Michèle
Valley Justin
van Gelderen Sophie
Verrey Valérie
Vidoudez Justine
Villard Fanny
Voeffray Sophie
Wehrli Philippe
Winkler Agnès
Winzenried Philippe
Witz Nicolas
Zanetti Giada
Zysset Isabelle

2.3 Classes et élèves

2.3.1 Liste des classes

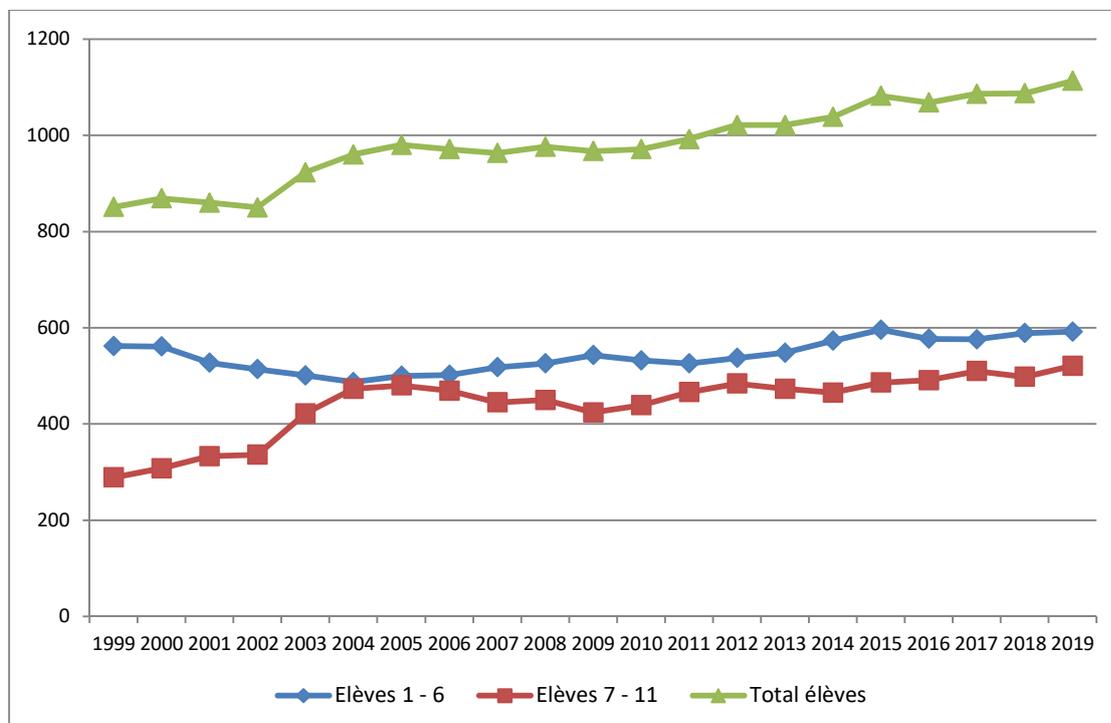
Classe	Lieu	Effectif	Maître(s) de classe
1-2P/01BM	BM	17	Kropf Corset Sibylle, Briguët Marika
1-2P/02BM	BM	21	Da Silva Tania, Favre Aline
1-2P/03BM	BM	18	Chaves Jacinta, Fleury Bichsel Chantal
1-2P/04OF	OF	20	Reymond Anne-Laure, Mercier Anne
1-2P/05OF	OF	20	Leuba Hélène, Da Silva Tania
1-2P/06OF	FO	21	Da Silva Tania, Renna Justine
1-2P/07GC	GC	17	Favre Sylvie, Bondallaz Margaux
1-2P/08GC	GC	18	Fischer Stéphanie, Rochat Isabelle
1-2P/09VI	VI	18	Lienhard Véronique, Kropf Corset Sibylle
1-2P/10VI	VI	22	Winkler Agnès, Zysset Isabelle
3-6P/EA	BM	9	Schäppi Ghislaine, Vidoudez Justine
3P/1BM	BM	15	Briguët Marika, Villard Fanny
3P/2BM	BM	15	Habluetzel Laurence, Briguët Marika
3P/3OF	OF	20	Mercenier Claude, Sancho Sarah
3P/4OF	OF	20	Gloor Sylvie, Calviño Justo Manuela
3P/5OF	OF	21	Lagona Elodie, Sancho Sarah
3P/6VI	VI	20	Meylan Anouck, Zysset Isabelle
4P/1BM	BM	21	Schwerzmann Fernandes Luce, Da Silva Tania
4P/2OF	OF	18	Amstutz Sandra, Pfyffer Florence
4P/3OF	OF	18	Miserez Nicole, Rouge Arianne
4P/4CH	CH	21	Hürlimann Floriane, Pachoud D'Agostino Florence
5P/1BM	BM	19	Meylan Anne-Chloé, Signorini Murielle
5P/2CB	CB	19	Sonrel Loriane, Vidoudez Justine
5P/3CB	CB	20	Sordet Didier, Stockar Véronique
5P/4CB	CB	19	Defferrard Tiffany, Duperrex Audrey
5P/5VI	VI	22	Voeffray Sophie, Moret Estelle
6P/1BM	BM	19	Stifanelli Céline, Dürst Marisa
6P/2BM	BM	18	Beyries Pauline, Duperrex Audrey
6P/3CB	CB	22	Epp Sarah, Roller Bénédicte
6P/4CB	CB	22	Lendi Julie, Stockar Véronique
6P/5CH	CH	22	Di Giandomenico Anne, Dürst Marisa
7-8P/EA	BM	12	Marin Würsten Dominique
7P/1	BM	19	Demierre Yéléna
7P/2	BM	19	Logan Madeleine
7P/3	BM	20	Magnanelli Justine
7P/4	BM	19	Liardet Alexandre
7P/5	BM	19	Bonvin Sara
8P/1	BM	18	Glauser Julie
8P/2	BM	19	Jouberjean Lisa
8P/3	BM	19	Bourqui Ariane
8P/4	BM	19	Tardy Céline
8P/5	BM	18	Rossier Ammièle
ACC/P	BM	9	Bonvin Sara, Delisle Sylvie
9-11VG/EA	BM	11	Bohren Layal
9VG/1	BM	13	Magnenat Jean-Luc
9VG/2	BM	14	Amstutz Alain
9VG/3	BM	14	Ball Christian, El Hassani Katia
9VP/1	BM	23	Schwitzguébel Antoinette
9VP/2	BM	22	Verrey Valérie
9VP/3	BM	23	Jonsson Justine
10VG/1	BM	19	Moix Andrée-Sylvie
10VG/2	BM	19	de Graaff Margaux
10VG/3	BM	19	Chevalier Mathias, Valley Justin
10VP/1	BM	25	Breitler Anne
10VP/2	BM	24	Bridel Anne
11VG/1	BM	15	Jenny Manuelle
11VG/2	BM	15	Fournier Sara, Jaunin Aline
11VP/1	BM	19	Witz Nicolas
11VP/2	BM	18	Gharbi Samia
11VP/3	BM	18	Wehrli Philippe

2.3.2 Années - voies - secteurs

1P	93
2P	99
3P	111
4P	80
5P	101
6P	108
7P	103
8P	98
9VG	42
9VP	68
9S	110
10VG	63
10VP	49
10S	112
11VG	34
11VP	55
11S	89
Accueil	9
Total	1113

Les élèves des classes d'enseignement adapté sont rattachés à une année-voie et n'apparaissent donc pas en tant que tel dans le décompte ci-dessus.

2.3.3 Evolution du nombre d'élèves



2.3.4 Statistiques par nationalité

Suisse	794	71.3%
France	82	7.4%
Portugal	67	6.0%
Italie	32	2.9%
Allemagne	15	1.3%
Espagne	14	1.3%
Belgique	12	1.1%
Kosovo	10	0.9%
Syrie	9	0.8%
Somalie	6	0.5%
Roumanie	5	0.4%
Serbie	5	0.4%
Turquie	5	0.4%
Bosnie et Herzégovine	4	0.4%
Chine	4	0.4%
Inde	4	0.4%
Bangladesh	3	0.3%
Bénin	3	0.3%
Canada	3	0.3%
Finlande	3	0.3%
Pays-Bas	3	0.3%
Pologne	3	0.3%
Royaume-Uni	3	0.3%
Brésil	2	0.2%
Bulgarie	2	0.2%
Chili	2	0.2%
Grèce	2	0.2%
Jordanie	2	0.2%
Macédoine	2	0.2%
Maroc	2	0.2%
Sri Lanka	2	0.2%
Erythrée	1	0.1%
Etats-Unis	1	0.1%
Guinée	1	0.1%
Hongrie	1	0.1%
Luxembourg	1	0.1%
République dominicaine	1	0.1%
Russie	1	0.1%
Sierra Leone	1	0.1%
Total	1113	

2.3.5 Promotions

	Obtention du certificat	Redoublement
VP	46	2
VG	34	3

A noter qu'un élève de Voie Générale a quitté l'établissement avec une attestation de fin de scolarité, sans redoubler.

3 Enseignement

3.1 Degrés 1 à 4P

Au 1er octobre 2018, les degrés 1-4P étaient composés de 377 élèves répartis en 19 classes. Au 1er octobre 2019, les classes 1-4P, au nombre de 20, comptaient 381 élèves.

Compte tenu de l'évolution des effectifs nous avons ouvert une classe de 3P au collège de Bois-Murat.

A ces classes s'ajoute la classe d'enseignement adapté comprenant 9 élèves qui suivent un programme adapté de 3P à 6P.

3.1.1 Projets pédagogiques

Deux projets pédagogiques, initiés par les groupes d'enseignants, reconnus et financés par la DGEO, sont en cours depuis l'automne 2013 en 3-4P.

En 3-4P, une période hebdomadaire ayant pour objectif le renforcement des compétences, décloisonnée lorsque c'est possible, est organisée par groupes de besoins. En 3P, l'accent est mis sur l'apprentissage de la lecture et en 4P, sur la grammaire, l'expression écrite et les mathématiques.

3.1.2 Epreuves cantonales de référence (ECR)

Chaque année au printemps, des ECR en français sont soumises aux classes 4P. Elles sont évaluées par les mêmes appréciations que celles utilisées pour les travaux significatifs et selon un barème cantonal. En 4P, le résultat est indicatif et n'entre pas dans les appréciations de l'élève. Toutefois c'est un élément, parmi d'autres, d'aide à la décision de promotion ou de maintien des élèves.

3.1.3 Tests communs d'établissement (TCE)

Afin de soutenir la réflexion des maîtres pour certaines situations d'élèves et d'harmoniser les pratiques, des tests communs, créés par les enseignantes d'Epalinges, sont passés tout au long des années 3-4P. Ils vérifient les objectifs du PER (Plan d'Etudes Romand). Toutes les classes de 3P de l'établissement passent leurs tests communs en français et en mathématiques au printemps. Ces tests, également créés par les enseignants, sont évalués comme des travaux significatifs.

3.1.4 Camps de découverte

Les classes suivantes ont bénéficié d'un séjour au chalet l'Espérance à Leysin :

au printemps :

du 17 au 21 juin Mmes Zysset et Meylan 4P/5Vill

du 24 au 28 juin Mme Mercenier 4P/2Of

en automne :

du 17 au 20 septembre Mmes Hürlimann et Pachoud 4P/4Ch

du 23 au 27 septembre Mmes Amstutz et Pfyffer 4P/2Of

du 30 septembre au 4 octobre Mmes Miserez et Rouge 4P/3Of

Ces quelques jours passés ensemble permettent aux enseignants et aux élèves de se découvrir mutuellement sous un autre jour. Les liens et la cohésion du groupe en sont renforcés. Pour quelques élèves de 4P c'est la première expérience de vie hors du cadre familial.

Les rapports des camps de découverte ont relevé la collaboration aisée avec M. Chevillat et tout particulièrement la nourriture adaptée et variée qu'il prépare. Les animations proposées et encadrées par de jeunes adultes ont contribué à la réussite de ces camps.

3.1.5 Formation continue

Chaque enseignant a la possibilité de s'inscrire individuellement aux cours proposés par la HEP.

L'ensemble des enseignantes 3-4P a poursuivi une formation portant sur la gestion de comportements difficiles proposée par la HEP. A cette occasion, les enseignantes approfondissent leurs connaissances de ce sujet afin de mieux pouvoir aider ces élèves et adapter leur enseignement.

Chaque degré s'est réuni à plusieurs reprises pour coordonner son enseignement et initier de nouveaux projets pédagogiques pour les élèves.

Bénédicte Roller
Doyenne du cycle 1

3.2 Degrés 5-6P

Au 1^{er} octobre 2018, les degrés 5-6 étaient composés de 200 élèves répartis en 10 classes. Au 1^{er} octobre 2019, les classes 5-6 au nombre de 10, comptaient 203 élèves.

3.2.1 Projets pédagogiques

Un projet pédagogique, initié par les d'enseignants, soutenu par la DGEO, est en cours depuis l'automne 2014 en 5-6P.

Un décloisonnement hebdomadaire d'une période est organisé entre les classes d'un même site géographique. Ceci permet de répondre efficacement à l'hétérogénéité des élèves de nos classes. L'enseignant peut varier les modalités de travail et restaurer ou encourager la motivation des élèves. Une planification annuelle selon des objectifs précis du plan d'étude romand en français et en mathématiques a été préalablement définie par les enseignants. Le projet est renforcé par un module de cours de stratégies d'apprentissage « apprendre à apprendre ». Ce décloisonnement vise à répondre aux besoins particuliers de chaque élève, afin de développer au maximum leurs compétences tant pour les élèves rencontrant des difficultés que pour ceux ayant plus de facilité.

3.2.2 Epreuves cantonales de référence (ECR)

Chaque année au printemps, des ECR sont soumises aux classes de 6P. Elles sont évaluées par les mêmes appréciations que celles utilisées pour les travaux significatifs et selon un barème cantonal. Elles sont un élément parmi d'autres d'aide à la décision de promotion ou de maintien des élèves.

3.2.3 Tests communs d'établissement (TCE)

Afin de soutenir la réflexion des maîtres pour certaines situations d'élèves et d'harmoniser les pratiques, des tests communs, créés par les enseignants d'Epalinges, sont passés au printemps en 5P. Ils vérifient les objectifs du PER (Plan d'Etudes Romand) en français et en mathématiques. Ces tests communs sont évalués comme des travaux significatifs.

3.2.4 Camps de découverte

Les classes suivantes ont bénéficié d'un séjour au chalet l'Espérance à Leysin :

au printemps :	du 24 avril au 3 mai	Mme Tas	5P/1 BM
	du 6 au 10 mai	Mme Lendi	5P/4CB
	du 11 au 14 juin	Mmes Dürst et Di Giandomenico	5P/5CH
en automne :	du 2 au 6 sept.	Mme Meylan	5P/1 BM
	du 9 au 13 sept.	Mmes Defferrard et Duperrex	5P/4CB
	du 7 au 11 octobre	Mmes Vidoudez et Sonrel	5P/2 CB

Ces quelques jours passés ensemble permettent aux enseignants et aux élèves de se découvrir mutuellement sous un autre jour. Les liens et la cohésion du groupe en sont renforcés.

Les rapports des camps de découverte ont relevé la collaboration aisée avec M. Chevillat et tout particulièrement la nourriture adaptée et variée qu'il prépare. Les animations proposées et encadrées par de jeunes étudiants ont contribué à la réussite de ces camps.

3.2.5 Formation continue

Chaque enseignant a la possibilité de s'inscrire individuellement aux cours proposés par la HEP.

Chaque cycle s'est réuni à plusieurs reprises pour coordonner son enseignement, et faire des échanges de pratique.

3.3 Degrés 7-8P

Au 1^{er} octobre 2019, les 10 classes de 7-8P comptaient 189 élèves.

A ces 10 classes hétérogènes s'ajoute celle d'enseignement adapté (EA2), comprenant 12 élèves à la rentrée 2019. Ces élèves suivent en principe des programmes personnalisés de 7-8P et certains d'entre eux bénéficient d'une intégration partielle dans les classes ordinaires.

Décisions d'orientation, fin juin 2019 :

	Nombre d'élèves	Pourcentage
VP (voie pré-gymnasiale)	65	57%
VG (voie générale)	39	34%
Classe d'enseignement adapté	2	2%
Redoublement en 8P	8	7%

Choix de l'option spécifique de VP:

Selon les dispositions de la LEO (RLEO Art. 69) et sous certaines réserves, les élèves de VG peuvent remplacer les OCOM par une option spécifique.

Option spécifique	Elèves de VP	Elèves de VG
Economie et droit	10 (15,5%)	3
Italien	13 (20%)	1
Latin	14 (21,5%)	1
Mathématiques et physique	28 (43%)	2
Total	65	7

Orientation dans les niveaux en VG :

En voie générale, l'accès aux niveaux de français, d'allemand et de mathématiques est déterminé de la manière suivante :

- Note obtenue en fin d'année de 4 ou moins => niveau 1
- Note obtenue en fin d'année de 4,5 et plus => niveau 2

Branches	Niveau 1	Niveau 2
Français	17	22
Allemand	14	25
Mathématiques	26	13

Appui

Les élèves de 7P bénéficient d'une période d'appui hebdomadaire. Cet appui est destiné prioritairement aux élèves qui rencontrent des difficultés méthodologiques, organisationnelles ou en lien avec des sujets abordés en classe. En fonction des demandes et des besoins identifiés, le maître de classe, en charge de cet appui, y convoque les élèves concernés.

Les premières semaines de cet appui de 7P sont destinées au travail des stratégies d'apprentissage. Les élèves y sont donc tous convoqués pour apprendre à apprendre.

Le même système d'appui est appliqué dans les classes de 8P, où le maître de classe bénéficie d'une période hebdomadaire hors de la grille horaire pour y convoquer les élèves en difficultés scolaires.

Soutien 8^{ème}

Lors du deuxième semestre de 8P, une période de soutien hebdomadaire durant dix semaines a été offerte à 10 élèves en difficultés et proches du seuil de promotion. Ce soutien a été dispensé par M. Livadic, un enseignant de 7-8P.

Procédure de promotion et d'orientation

Cette procédure débute fin janvier et se prolonge jusqu'en juin de la 8^{ème} année.

Fin janvier, un bulletin semestriel présentant les moyennes du 1^{er} semestre par discipline est édité. Dans la foulée de cette fin de semestre, des conseils de classe ont lieu pour discuter des prévisions de promotion et d'orientation. Suite à ces conseils, les maîtres de classe rencontrent individuellement les parents lors d'un entretien pour analyser la situation scolaire de leur enfant.

Fin avril, les élèves passent des épreuves cantonales de référence (ECR) en français, en allemand et en mathématiques. Les résultats de ces épreuves sont pris en compte dans le calcul de la moyenne annuelle de la discipline concernée à hauteur de 30%. Les parents sont invités à consulter les ECR de leur enfant s'ils le souhaitent.

En juin, plusieurs décisions sont prises : promotion ou non en 9^{ème} année ; orientation des élèves promus en VP ou en VG ; mise en niveaux des élèves de VG. Toutes ces décisions relèvent de la compétence du conseil de direction, sur préavis du conseil de classe, et se fondent sur le bulletin annuel de l'élève.

Pour être promu en 9^{ème} année, l'élève doit obtenir :

- groupe I (français, allemand, mathématiques, sciences) : 16 points et plus
- groupe II (anglais, histoire, géographie) : 12 points et plus
- groupe III (arts visuels, musique, activités créatrices et manuelles) : 12 points et plus

Pour accéder à la voie pré-gymnasiale, l'élève promu doit obtenir :

- groupe I : 20 points et plus
- groupe II : 13.5 points et plus

Pour la mise en niveaux en voie générale en français, allemand et mathématiques, les seuils sont les suivants :

- niveau 1 : moyenne annuelle de la discipline jusqu'à 4
- niveau 2 : moyenne annuelle de la discipline de 4,5 et plus

Il est à noter que la LEO exclut toute possibilité de traiter un cas limite, hormis pour la promotion en 9^{ème} année. Les seuils d'accès à la voie pré-gymnasiale et ceux pour la mise en niveaux s'appliquent sans restriction.

Elèves à besoins particuliers

Le cadre général de l'évaluation découlant de la LEO prévoit des aménagements pour soutenir l'élève confronté à des difficultés d'apprentissage, à une situation de handicap ou à d'autres circonstances particulières. Trois cas de figure sont décrits dans le cadre général de l'évaluation :

- évaluation et certification régulière : l'élève est en mesure d'atteindre les objectifs du plan d'étude grâce à la mise en place d'aménagements des conditions d'évaluation.
- évaluation et certification liées à un programme personnalisé : l'élève bénéficie d'un allègement des objectifs d'évaluation dans une ou plusieurs disciplines et d'une modification des conditions d'évaluation.
- évaluation liée à un projet individualisé de pédagogie spécialisée.

Ces mesures ne peuvent être prises qu'en présence d'une équipe pluridisciplinaire réunissant le doyen, les enseignants, un professionnel de la santé (médecin, psychologue, logopédiste, etc) et les parents.

Nous constatons-toujours une augmentation des demandes de prise en charge particulière (31 élèves bénéficiant d'aménagements et 11 élèves bénéficiant d'un programme personnalisé dans les classes de 7-8P en juin 2019). Celles-ci émanent autant des professionnels de la santé et des enseignants que des parents. La gestion quotidienne des différents aménagements et adaptations de leurs élèves à besoins particuliers a considérablement complexifié le travail des enseignants généralistes.

Alexandre Liardet
Doyen 7-8

3.4 Degrés 9 à 11S

3.4.1 Généralités

Suite à l'orientation opérée en fin de 8^e année, les élèves poursuivent leur scolarité en voie générale, ou en Voie Prégymnasiale. La LEO prévoit des passerelles pour les élèves, leur permettant de passer de VG à VP ou l'inverse au cours des trois années du cycle 3.

Voici la répartition des élèves entre les deux voies :

	VG		VP	
9 ^e	42		66	
10 ^e	57		49	
11 ^e	30		55	

Evaluation et conditions de promotion

D'une manière générale, les travaux significatifs de chaque discipline sont évalués par des notes de 1 à 6 avec demi-points. La note annuelle de chaque branche est une moyenne arithmétique (arrondie au demi-point) de l'ensemble des travaux significatifs (TS) de l'année. Un pointage semestriel est transmis aux parents à la fin du mois de janvier.

Pour être promu dans les années du degré secondaire, l'élève de VG et de VP doit obtenir au minimum les points suivants :

Groupe 1	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + option spécifique <u>ou</u> option de compétences orientées métiers	20 points
Groupe 2	géographie + histoire + anglais	12 points
Groupe 3	arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	12 points*

* En 10^{ème} et 11^{ème} années, les élèves de VP doivent obtenir un minimum de 8 points entre les arts visuels et la musique.

Examens de certificat de fin de 11^{ème}

Pour les élèves de VG, les épreuves écrites et orales portaient sur le français, les mathématiques, l'allemand, l'anglais, ainsi que sur l'option de compétences orientées métiers (OCOM). A noter que les épreuves d'examen étaient différenciées selon les niveaux en français, en mathématiques et en allemand. Pour les élèves de VP, les épreuves écrites et orales portaient sur le français, les mathématiques, l'allemand, l'anglais et l'option spécifique (italien, latin, économie-droit ou maths-physique). Les résultats obtenus aux différentes parties de l'examen donnent lieu à une seule note d'examen par discipline, arrondie au demi-point.

Le certificat de fin d'études secondaires est décerné sur la base des moyennes obtenues selon les modalités suivantes :

pour les disciplines qui ne sont pas soumises à un examen, la moyenne annuelle arrondie au demi-point est prise en compte ;

pour les disciplines soumises à un examen, la moyenne annuelle arrondie au demi-point compte pour deux tiers et la note obtenue à l'examen pour un tiers.

À noter que les conditions d'obtention du certificat en fin de 11^{ème} année sont les mêmes que celles de promotion à la fin de la 9^{ème} et de la 10^{ème} années.

Avenir professionnel de nos élèves

Nos élèves de 9^{ème} à 11^{ème} année sont progressivement sensibilisés au choix de leur future profession. Ils reçoivent des informations diverses par le biais de leurs enseignants et du psychologue conseiller en orientation, lequel passe régulièrement dans les classes et collabore activement avec les maîtres.

Dès la 10^{ème} année de leur scolarité obligatoire, les jeunes ont la possibilité d'effectuer des stages d'information ou des visites d'entreprises. Leurs enseignants les encouragent vivement à vivre ces expériences, qui les motivent dans leur travail scolaire, tout en leur donnant un but à relativement court terme. Cette démarche, en plus d'être dynamisante pour le reste de la classe, permet aux élèves d'en retirer de précieuses informations, voire parfois même un contrat d'apprentissage. Les élèves peuvent effectuer leurs stages durant les vacances scolaires ; ils disposent également de dix jours par année sur temps d'école afin de leur permettre de trouver une solution professionnelle. Parallèlement à ces démarches, une visite du Salon des métiers et de la formation est organisée par l'école pour tous les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} années.

3.4.2 Structure d'accueil temporaire

Une structure d'accueil temporaire (SAT) a été instaurée sur le site de Bois-Murat. Elle est destinée à accueillir ponctuellement des élèves dont le comportement en classe nuit à l'enseignement et à l'ambiance de travail.

L'objectif de ce projet est triple :

- trouver une réponse soutenant l'élève qui fait preuve d'un comportement inapproprié en le sortant dans un premier temps du contexte déclencheur ;
- assurer aux autres élèves de la classe un climat propice aux apprentissages ;
- permettre à l'enseignant de se consacrer sereinement à son enseignement.

En cas de passages répétés à la SAT, le maître référent de la structure mène une réflexion avec l'élève qui perturbe le bon déroulement des cours afin de l'aider à améliorer son comportement et son attitude face au travail. Ce référent collabore et épaulé les maîtres travaillant avec l'élève concerné ; il rencontre si nécessaire les parents.

La SAT est opérationnelle tous les matins de 7h50 à 12h00. Elle est destinée principalement aux élèves de 9^{ème} à 11^{ème} année, bien que des élèves plus jeunes y soient également envoyés. Cette structure répond à un besoin et se montre fonctionnelle.

3.4.3 Voie pré-gymnasiale (VP)

Année scolaire 2018-2019

A la fin de l'année scolaire 2018-2019, 155 élèves faisaient partie de la voie pré-gymnasiale (2 classes de 9 VP, 3 classes de 10 VP et 2 classes de 11 VP).

Promotion en 9^{ème} et 10^{ème} VP

Promotion dans les classes 9^{ème} et 10^{ème} VP (2018-2019)

Classe	Promotion	Redoublement	Réorientation en VG	Autre
9 VP 1	23	2	-	-
9 VP 2	25	-	-	-
10 VP 1	19	-	-	-
10 VP 2	19	-	-	-
10 VP 3	17	2	-	-

En 9 VP, deux élèves échouent leur année et sont maintenus en 9 VP. Tous deux avaient été réorientés au semestre de la voie générale à la voie pré-gymnasiale comme le permet la LEO, une réorientation qui reste un défi de taille. Tous les autres élèves de la volée sont promus.

En 10 VP, deux élèves échouent leur année (dont l'un avait bénéficié d'une réorientation) et sont maintenus en 10 VP. Tous les autres élèves de la volée sont promus. A noter qu'un élève promu quitte l'établissement afin de poursuivre sa scolarité dans une école privée.

Promotion en 11^{ème} VP

Promotion dans les classes 11^{ème} VP (2018-2019)

Classe	Obtention du certificat VP	Redoublement	Obtention du certificat VG
11 VP 1	23	1	-
11 VP 2	23	1	-

En 11 VP, il y a eu deux échecs. Parmi eux, un élève en situation de « circonstances particulières », va redoubler son année en 11VG, suivant ainsi la recommandation formulée par le conseil de classe.

Tous les autres élèves obtiennent leur certificat en voie pré-gymnasiale. Ils poursuivent leurs études à l'école de maturité du gymnase, à l'exception de trois élèves inscrits en école de commerce du gymnase.

Semaine de fin de scolarité de 11 VP

Du 29 avril au 3 mai, les deux classes de 11 VP sont parties en semaine de fin de scolarité, chacune ayant un projet propre.

La classe de Mme Schwitzguebel s'est rendue en avion à Berlin. Les élèves, tout en mettant en pratique la langue allemande, ont visité certains quartiers de la ville, des musées (visites guidées de différentes expositions comme *Topographie des Terrors*, *Gedenkstätte Berliner Mauer*) et se sont rendus sur des lieux témoignant de l'histoire du XX^{ème} siècle (coupole du Reichstag, Potsdamer Platz, porte de Brandebourg, Mémorial de l'Holocauste, etc.).

La classe de M. Aguzzi s'est rendue en car à Turin. Outre l'*Allianz Arena*, mythique temple de la Juventus, les élèves ont découvert les charmes et la richesse culturelle de cette ville à travers différentes visites dont le palais royal des rois de Savoie et ses magnifiques jardins, le musée égyptien, le musée national du cinéma et le musée de l'automobile.

Un grand merci aux enseignants d'avoir organisé pour leurs élèves ces beaux voyages, mais surtout de les avoir suivis, encouragés durant ces trois années et de les avoir menés au bout de leur scolarité.

Année scolaire 2019-2020

La nouvelle volée de voie pré-gymnasiale est composée 172 élèves (3 classes de 9 VP, 2 classes de 10 VP et 3 classes de 11 VP).

3.4.4 Répartition des élèves de VP (2019-2020)

Classe	9 VP 1	9 VP 2	9 VP 3	10 VP 1	10 VP 2	11 VP 1	11 VP 2	11 VP 3
Nombre d'élèves	23	22	23	25	24	19	18	18
Maîtrise de classe	A. Schwitzgubel	V. Verrey	J. Jonsson	A. Breitler	A. Bridel	N. Witz	S. Gharbi	Ph. Wehrli

Options spécifiques

Les classes de VP comportent à leur horaire 33 périodes de cours. Elles sont réparties de la manière suivante : 28 périodes d'enseignement de base (français, mathématiques, allemand, anglais, branches d'approche du monde, activités artistiques et éducation physique) et 4 périodes d'option spécifique. L'élève choisit son option spécifique entre le latin, l'italien, l'économie-droit et les maths-physique.

Par ailleurs, la LEO prévoit que les élèves orientés en VG, sous certaines conditions, peuvent remplacer les OCOM par une option spécifique.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des choix d'option spécifique à chaque degré.

Choix de l'option spécifique (2019-2020)

Option spécifique	9 VP* et VG	10 VP et VG	11 VP et VG
Latin	17 élèves (23 %), dont 1 de VG	10 élèves (20 %)	8 élèves (14 %)
Italien	14 élèves (19 %), dont 1 de VG	8 élèves (16 %) dont 1 de VG	13 élèves (22 %), dont 1 de VG
Économie-Droit	13 élèves (17 %), dont 3 de VG	13 élèves (25 %), dont 1 de VG	15 élèves (26 %) dont 1 de VG
Maths-physique	31 élèves (41 %), dont 2 de VG	20 élèves (39 %)	22 élèves (38 %), dont 1 de VG
Total	75 élèves, dont 7 de VG	51 élèves, dont 2 de VG	58 élèves, dont 3 de VG

* Chiffres de la rentrée d'août 2019 incluant non seulement les décisions d'orientation à l'issue de la 8^{ème} année, mais également les déménagements, les redoublements et les réorientations ascendantes. Ces chiffres sont donc différents de ceux présentés au cycle 7-8 (point 2.2 du présent rapport).

Cours facultatifs

Dès la 10^{ème} année, les élèves de VP ont la possibilité de suivre un cours de grec supplémentaire durant deux années. Il permet aux élèves qui le souhaitent de poursuivre leur étude du grec ultérieurement. En effet, ce cours facultatif, doté de trois périodes hebdomadaires, est normalement nécessaire pour choisir l'option spécifique « grec » à l'école de maturité du gymnase. Trois élèves de 10^{ème} année ont rejoint à la rentrée 2019 les 6 élèves de 11^{ème} année inscrits à ce cours facultatif. Ces effectifs nous permettent de n'ouvrir qu'un seul groupe.

En 11^{ème} année, un cours supplémentaire d'italien, doté de 3 périodes hebdomadaires, est proposé aux élèves de VG et VP. Ce cours est un prérequis obligatoire pour les élèves de 11 VG qui visent le raccordement 2 leur permettant d'obtenir le certificat de VP avec l'option spécifique « italien ». Pour les élèves de 11 VP, il s'agit d'un cours facultatif leur permettant d'enrichir leurs connaissances linguistiques. Comme l'an dernier, ce cours n'a pas pu être mis sur pied faute d'inscriptions suffisantes. Une solution alternative a été proposée aux trois élèves intéressés : rejoindre ce cours facultatif dans un établissement lausannois. Toutefois, au vu des incidences sur leurs horaires, ils ont renoncé à y prendre part.

3.4.5 Voie générale (VG)

Année scolaire 2018-2019

A la fin de l'année scolaire 2018-2019, 129 élèves composaient la voie générale (3 classes de 9 VG, 2 classes de 10 VG et 2 classes de 11 VG).

Promotion en 9^{ème} et 10^{ème} VG

Promotion dans les classes de 9^{ème} et 10^{ème} VG (2018-2019)

Classe	Promotion en VG	Redoublement	Orientation en classe EA	Réorientation en VP
9 VG 1	18	3	-	-
9 VG 2	17	-	-	3
9 VG 3	19	-	-	2
10 VG 1	12	1	1	-
10 VG 2	12	1	2	-

En 9 VG, cinquante-quatre élèves ont été promus en 10^{ème} année. Trois élèves obtenant des résultats insuffisants au groupe I et/ou au groupe II ont été maintenus en 9^{ème} année. Le Conseil de direction a autorisé cinq élèves qui remplissaient les conditions requises ou qui se trouvaient en situation de cas limite de réorientation à poursuivre en VP, suivant ainsi le choix des élèves concernés et de leur famille. A noter que ces changements de voie ont tous été réalisés à la fin du premier semestre.

En 10 VG, vingt-quatre élèves ont été promus en 11^{ème} année de la voie générale. Deux élèves avec des résultats insuffisants aux groupes I et II ont été maintenus en 10^{ème} année. Enfin, trois élèves ayant des besoins scolaires plus spécifiques ont été orientés, avec l'accord des parents, en classe d'enseignement adapté.

Promotion en 11^{ème} VG

Promotion dans les classes de 11^{ème} VG (2018-2019)

Classe	Obtention du certificat	Redoublement	Attestation de fin de scolarité
11 VG 1	17	2	1
11 VG 2	17	1	-

En 11 VG, trente-quatre élèves ont obtenu le certificat de fin de scolarité de la voie générale. Trente d'entre eux vont commencer un apprentissage ou poursuivre leurs études (école de commerce, école de culture générale, école de raccordement ou autres écoles). Le Conseil de direction, sur préavis du Conseil de classe, a autorisé quatre élèves obtenant leur certificat mais ne remplissant pas les conditions d'accès au raccordement 1 à refaire leur année. De plus, cinq élèves se trouvant en cas limite pour entrer à l'école de commerce des gymnases, au raccordement I ou au raccordement II reçoivent une attestation d'admissibilité, leur permettant ainsi de concrétiser leur projet. Enfin, quatre élèves n'ont pas réussi à obtenir leur certificat. Si trois d'entre eux décident de refaire leur année, un élève privilégie le choix de quitter l'école et de poursuivre son parcours dans le monde de la formation professionnelle.

Semaine de fin de scolarité de 11 VG

Les deux classes de 11 VG ont eu l'occasion de découvrir la ville de Venise, à savoir du 3 au 7 juin pour la classe 11 VG 1 de M. Magnenat et du 13 au 17 mai pour la classe 11 VG 2 de MM. Amstutz et Theurillat. Durant ce séjour ayant permis de renforcer les liens de camaraderie, les classes ont pu découvrir différents lieux faisant la réputation de cette ville aux multiples charmes (Place Saint-Marc, Palais des Doges, Campanile, musée d'histoire naturelle etc.). L'occasion a également été donnée aux élèves de visiter les îles de Murano et de Burano et d'assister à une démonstration d'un souffleur de verre. Un grand merci aux enseignants et accompagnants ayant permis de concrétiser ces séjours.

Année scolaire 2019-2020

Au début de l'année scolaire 2019-2020, 129 élèves de 9^{ème} à 11^{ème} composent la voie générale. Le tableau ci-dessous précise la répartition de ces élèves dans les différentes classes du secteur secondaire.

Répartition des élèves en VG (2019-2020)

Classe	9 VG 1	9 VG 2	9 VG 3	10 VG 1	10 VG 2	10 VG 3	11 VG 1	11 VG 2
Nombre d'élèves	14	14	14	19	19	19	15	15
Maîtrise de classe	J.-L. Magnenat	A. Amstutz	K. El Hassani et C. Ball	A.-S, Moix	M. De Graaff	M. Chevalier et J. Valley	M. Jenny	S. Fournier et A. Jaunin

Depuis plusieurs années, des co-maîtrises pour quelques classes de VG ont été instaurées. Si l'enseignement à niveaux en mathématiques, en français et en allemand, permet à chaque élève d'avancer à un rythme qui lui est adapté, le rôle du maître de classe y est complexifié. En effet, les périodes d'enseignement où les élèves d'une classe se retrouvent réunis tous ensemble sont réduites. Ainsi, la mise en place de co-maîtrises permet de renforcer le suivi des élèves de voie générale, tout en répartissant la charge administrative sur deux professionnels.

Répartition en niveaux

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition entre les niveaux 1 et 2 de français, de mathématiques et d'allemand pour les classes de 9^{ème} à 11^{ème} VG. Ces chiffres sont ceux de la rentrée d'août 2019 et incluent également les déménagements, les redoublements et les réorientations.

Répartition en niveaux en VG (2019-2020)

Branche	9 VG		10 VG		11 VG	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 2
Français	18 (43 %)	24 (57 %)	24 (42 %)	33 (58 %)	13 (43 %)	17 (57 %)
Allemand	16 (38 %)	26 (62 %)	21 (37 %)	36 (63 %)	10 (33 %)	20 (67 %)
Mathématiques	28 (67 %)	14 (33 %)	24 (42 %)	33 (58 %)	11 (37 %)	19 (63 %)

Options de compétences orientées métiers

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition des choix des options de compétences orientées métiers pour les volées de 9^{ème} à 11^{ème} année.

Choix de l'option artisanale, artistique ou technologique en VG (2019-2020)

OCOM	9 VG	10 VG	11 VG
Arts visuels	-	20 (35 %)	10 (33 %)
Travaux manuels	9 (21 %)	-	-
Activités créatrices et manuelles	-	5 (9 %)	-
Dessin technique	-	-	-
Economie et droit	7 (17 %)	9 (16 %)	4 (13 %)
MITIC	13 (31 %)	15 (26 %)	13 (44 %)
Sciences	6 (14 %)	6 (11 %)	-
Choix d'une option spécifique (OS)	7 (17 %)	2 (3 %)	3 (10 %)
Total	42 (100 %)	57 (100 %)	30 (100 %)

Soutien

L'établissement propose un soutien aux élèves de VG enclassés en niveau 1 en français, en allemand et en mathématiques, ainsi qu'aux élèves promus malgré des résultats insuffisants obtenus l'année précédente. Celui-ci est assuré par trois enseignants de l'établissement, pour un total de six périodes hebdomadaires. L'objectif est prioritairement de retravailler en groupe des notions non acquises dans certaines branches des groupes I et II, tout en transmettant des conseils relatifs à la gestion du matériel et des devoirs à domicile. Afin d'éviter de surcharger l'horaire scolaire des participants, des décharges peuvent leur être proposées.

En début d'année scolaire 2019-2020, vingt-cinq élèves bénéficient de ce soutien, à hauteur d'une à trois périodes par semaine compte tenu de leur besoin.

3.4.6 Classe d'enseignement adapté 9-11 (EA3)

L'établissement d'Epalinges compte une classe à effectif réduit pour les degrés 9 à 11. Anciennement appelé « classe de développement secondaire », la dénomination de « classe d'enseignement adapté » est privilégiée depuis la dernière rentrée d'août. Les élèves qui la fréquentent bénéficient d'un enseignement et d'un programme personnalisés afin de soutenir au mieux leur progression scolaire et leur intégration sociale. Si la réintégration partielle ou totale en voie générale reste l'objectif prio-

ritairement visé, la mise en place de projets professionnels faisant suite à l'école obligatoire prend une place particulière dans cette classe ; ce travail est réalisé en collaboration avec la psychologue conseillère en orientation, les élèves et leur famille.

Année scolaire 2018-2019

Intégration et fin de scolarité des élèves de EA3 (2018-2019)

Classe	Nombre d'élèves	Intégration partielle en VG	Réintégration totale en VG	Attestation de fin de scolarité
EA3	12	4	1	3

Durant l'année scolaire 2018-2019, quatre élèves ont bénéficié d'une intégration partielle en voie générale pour le français, les mathématiques, l'allemand et/ou l'option de compétences orientées métiers (OCOM). En fin d'année scolaire, les progrès réalisés par un élève lui ont permis de réintégrer complètement une classe de 11 VG. De plus, trois élèves ont terminé leur cursus scolaire dans la classe d'enseignement adapté et ont quitté l'école avec une attestation de fin de scolarité. Ces élèves poursuivent leur cursus de formation dans une mesure de transition (T1).

La classe EA3 a bénéficié d'une semaine de camp de ski à Leysin, du 4 au 8 mars 2019, avec les élèves de la classe de 10VP2. Cette semaine a permis à chaque élève de progresser en ski et/ou en snowboard, tout en favorisant le partage d'autres moments conviviaux. Les accompagnants ont eu du plaisir à encadrer cette semaine extra-muros, qui a également permis de renforcer positivement les liens de camaraderie entre les deux classes.

Année scolaire 2019-2020

La classe de d'enseignement adapté secondaire est composée de 11 élèves. La maîtrise de la classe est assurée par Mme Bohren.

Cinq élèves bénéficient d'une intégration partielle en voie générale pour le français, les mathématiques, l'anglais et/ou l'option de compétences orientées métiers (OCOM).

Nous profitons de ce rapport annuel pour exprimer notre gratitude à l'équipe des maîtres du secteur 9-11 qui œuvrent au quotidien auprès des élèves de cet établissement. Nous les remercions pour la qualité du travail accompli, leur esprit de collaboration et leur engagement.

Anne Bridel et Aurélien Theurillat
Doyens des degrés 9 à 11

3.5 Appuis

3.5.1 Appui pédagogique aux degrés 1 à 6

Ce ne sont pas moins de 46 enfants qui ont participé aux cours d'appui pédagogique durant cette année 2019. Les demandes pour y participer sont nombreuses ces dernières années et il arrive que des enfants soient orientés vers d'autres formes d'aide.

Les enfants sont inscrits par leurs enseignantes principale. Elles précisent les difficultés scolaires qu'elles ont repérées et qui nécessitent un entraînement particulier ou de plus amples explications.

Après une première période de 3 mois d'appui à raison d'une période par semaine de 45 minutes, une discussion est ouverte entre la maîtresse d'appui et l'enseignante de l'élève pour décider si l'aide

va continuer ou si les progrès escomptés sont arrivés pour permettre un arrêt de la mesure. L'enfant peut être inscrit plusieurs fois de suite si nécessaire.

20 périodes par semaine sont mises à disposition des classes pour cette aide individuelle. Ces cours ont lieu dans tous les collèges du village, dans des petites salles d'appoint aménagées à cet effet.

Les enfants y améliorent leurs difficultés scolaires personnelles :

- le calcul mental et la résolution de problèmes en mathématiques,
- les méthodes d'autocorrection dans l'écriture un texte dicté, la compréhension de la conjugaison ou les débuts de la lecture pour les plus jeunes en français,
- de manière plus générale la découverte de méthodes de travail, de mémorisation ou d'organisation,
- la prise d'autonomie dans les activités de la classe.

Sarah Barrêto Silva, enseignante d'appui

3.5.2 Groupe d'appui H.P.I.

Un groupe d'appui pour élèves à haut potentiel intellectuel a été créé en octobre 2013. Il réunit depuis lors un maximum de 8 élèves, d'Epalinges mais aussi de la Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannoise, le mardi matin.

Les élèves se regroupent et travaillent ensemble autour de la réalisation de projets pédagogiques. Les thèmes abordés sont variés et choisis au gré des sorties culturelles réalisées ou des goûts des élèves.

Cet enseignement différencié vise à mieux répondre aux besoins spécifiques de ces élèves qui paradoxalement n'ont pas toujours de facilités à l'école.

3.5.3 Classe d'accueil

Suite à l'installation sur la commune d'Epalinges en septembre 2016 d'un foyer EVAM destiné prioritairement aux familles, la Direction des écoles a ouvert mi-novembre 2016 une classe d'accueil primaire multi-âge (5^{ème} à 8^{ème} année) pour les élèves allophones.

L'effectif de la classe est très fluctuant. Il suit le rythme des renvois signifiés à certaines familles, des déplacements en appartement suite à l'obtention d'un permis et bien sûr des nouvelles arrivées. La dynamique de la classe est donc sans cesse à construire.

De janvier à juillet 2019, sept élèves composaient la classe, cinq d'origine syrienne, un élève venant de la République dominicaine et un autre d'Erythrée. Par ailleurs, un élève d'origine somalienne nécessitant encore de cours intensifs de français rejoignait la classe quelques périodes par semaine.

Aujourd'hui, la classe est composée de huit élèves, principalement originaires de Syrie, mais aussi de Chine et du Sri-Lanka. Elle accueille également deux élèves intégrés dans des classes ordinaires de 7^{ème} année pour des cours intensifs de français

L'enseignement prodigué est extrêmement individualisé. En effet, certains élèves fréquentant cette classe ont été bien scolarisés avant leur venue en Suisse, alors que d'autres ne l'ont quasiment pas été. Pour certains enseignements, comme l'éducation physique, la classe d'accueil se joint à une classe ordinaire pour favoriser les échanges entre les enfants et apporter une autre dynamique au groupe. Par ailleurs, dès que cela est possible, en tenant compte des progrès et des besoins de chaque élève, certains sont intégrés partiellement dans une classe ordinaire.

Pour les élèves allophones du degré secondaire, la collaboration instaurée depuis plusieurs années avec la Direction des écoles de Lausanne se poursuit. Nous sommes reconnaissants que nos grands élèves allophones puissent rejoindre une classe d'accueil lausannoise le temps nécessaire à leur intégration dans une classe ordinaire palinzarde.

Anne Bridel

Doyenne responsable de la classe d'accueil

3.5.4 Cours intensifs d'allemand

Durant l'année scolaire 2018-19, trois élèves du secteur 9-11 ont bénéficié d'un cours intensif d'allemand (CIA). Celui-ci s'adresse aux élèves arrivant de l'étranger ou n'ayant pas suivi le cursus d'enseignement ordinaire dans cette discipline.

Dispensé hors de la grille horaire des élèves, ce cours est partagé en deux groupes, CIA1 et CIA2, selon le niveau des participants. Le premier niveau inclut trois périodes hebdomadaires, alors que le deuxième en comprend deux. Des allègements d'horaire sont proposés aux élèves qui suivent le cours intensif d'allemand, afin de ne pas surcharger davantage leur emploi du temps scolaire.

Une fois le rattrapage terminé, les élèves ne fréquentent plus que le cours d'allemand de leur classe ordinaire. A la fin d'une année scolaire durant laquelle un élève aura suivi le cours CIA, il sera tenu compte de la situation particulière de l'élève pour sa promotion.

Florence Bühler
Responsable du cours intensif d'allemand

3.5.5 Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés, qui ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi, sont réservés aux élèves de la 4^{ème} à la 8^{ème} année. Les élèves de 4^{ème} année sont pris en charge dès 15h35 par la personne responsable du groupe et sont tous libérés à 16h35. Pour les élèves de la 5^{ème} à la 8^{ème} année, la prise en charge débute à 15h45 et se termine au plus tard à 17h30. Les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} années qui restent dîner au réfectoire peuvent également s'inscrire à un groupe de devoirs surveillés durant la pause de midi. Une finance de 15 francs par élève et par mois est demandée aux parents.

Durant l'année scolaire 2018-2019, sept groupes ont été formés à Bois-Murat, deux à la Croix-Blanche et un à l'Ofréquaz pour les élèves de 4^{ème} année. Les inscriptions pour les groupes de 12h45 à 13h45 continuent à progresser. En tout, 87 enfants ont suivis les devoirs surveillés durant l'année, ce qui représente une stabilité par rapport à l'année précédente.

A la rentrée d'août 2019, pas moins de 98 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés. Sept groupes ont été ouverts à Bois-Murat, trois à la Croix-Blanche avec une augmentation significative des inscriptions dans ce secteur (30 élèves) et un groupe de 4^{ème} année à l'Ofréquaz.

Les nombres mentionnés sont ceux du début de l'année scolaire ; ceux-ci peuvent évoluer, des nouvelles inscriptions et des désistements survenant en cours d'année.

Anne Bridel
Responsable des devoirs surveillés

3.6 Animations pédagogiques

3.6.1 Animation culturelle 1-7H

Spectacle scolaire « A la recherche de la flamme »

Quelques 800 élèves, issus des 34 classes de notre établissement scolaire ont été impliqués dans un spectacle scolaire ayant pour thème l'Olympisme, et ce à 10 mois de l'ouverture de Lausanne 2020. Les six représentations se sont déroulées à guichets fermés et ont été présentées par des élèves de 1P à 7P.

Entre les différentes scènes de théâtre, les classes de 1 à 6P (de 4 à 10 ans) ont réalisé des chorégraphies représentant des épreuves sportives. Elles ont été accompagnées par un chœur composé d'élèves de 7P (50 élèves) et par un orchestre.

Des éléments de décors (flamme Olympique), des projections, des affiches et un logo ont été réalisés par des élèves du secondaire. Dans les coulisses, garderie, bar, des élèves du secondaire ont permis au spectacle de se réaliser sans encombre.

Tous les élèves de l'établissement ont été amenés à réfléchir sur la symbolique des valeurs Olympiques. Ce projet, qui a représenté une année et demie de travail, nous a apporté beaucoup d'enthousiasme et de solidarité, notamment entre le secteur primaire et le secteur secondaire.



Dès la rentrée scolaire 2019, notre établissement reprendra l'organisation d'animations culturelles.

Au nom de toute l'équipe pédagogique, nous adressons nos remerciements aux autorités communales qui octroient chaque année un budget permettant d'offrir aux élèves des spectacles variés et de qualité.

Chantées de Noël

Chaque année, ces chantées sont attendues et grandement appréciées par les personnes âgées de la commune.

Quatre classes ont animé les fêtes de Noël, des Aînés, de l'EMS La Girarde et de Sylvana.

Différentes chantées de Noël et d'autres animations destinées aux familles ont eu lieu dans les quartiers ou les collèges.

Bénédicte Roller
Responsable de l'animation culturelle 1-4P

3.6.2 Animation culturelle 9-11S

Une seule activité culturelle offerte à l'ensemble d'une volée a été organisée durant l'année 2019. Il n'est en effet pas aisé de trouver des spectacles de qualité auxquels nous pouvons préparer nos élèves ou qui s'inscrivent dans le prolongement des programmes. Et d'expérience, ce sont des conditions nécessaires pour capter l'attention d'une majorité de nos adolescents.

Le mardi après-midi 12 novembre, les élèves de la 9^{ème} à la 11^{ème} année ont assisté, à la salle des spectacles de Renens, à un concert de Lucie Licht. Originaire de Cologne, cette jeune chanteuse pop-rock était entourée de quatre musiciens pour interpréter une dizaine de titres tirés de son album *Doppelt & Dreifach*. Ce concert était à nouveau organisé par l'association « Germanofolies » qui œuvre inlassablement pour promouvoir la langue et la culture allemande auprès des jeunes de Suisse romande. En amont du concert, les élèves avaient travaillé avec leur enseignant d'allemand les textes des chansons et avaient même appris certaines d'entre elles.

Par ailleurs, un certain nombre d'activités à visée culturelle ont été organisées durant l'année par divers enseignants pour leur propre classe.

Les responsables de l'animation culturelle des degrés 9-11
Anne Breitler et Anne Bridel

3.6.3 Soutien en informatique

L'informatique au niveau des classes primaires :

Le concept de l'informatique au primaire est le suivant : « l'informatique pour tous les élèves au service de toutes les branches ». Les objectifs généraux sont notamment de rendre les élèves autonomes face à l'outil informatique. A ce jour, chaque classe primaire est équipée de deux ordinateurs fixes (desktop) et d'un ordinateur portable permettant d'accéder à Internet. Les élèves y ont accès sous la surveillance d'un enseignant.

L'informatique au niveau des classes secondaires :

Au niveau du secondaire, chaque élève possède une session personnelle localisée sur le serveur du bâtiment BMf qui lui permet d'enregistrer ses fichiers. En principe, et hormis les classes spéciales, il n'y a pas d'ordinateurs dans les classes puisque celles-ci ont accès aux deux salles informatiques situées dans le bâtiment BMf.

Le rôle des RI (Répondants Informatique) dans l'aide aux enseignants :

L'une des tâches des RI consiste à aider les enseignants dans l'utilisation de l'outil informatique et des appareils multimédias. Ainsi, ils leur font entre autres découvrir de nouveaux logiciels ou des sites pédagogiques dans le but de les inciter à utiliser ces outils dans leur enseignement ou dans des projets pédagogiques. Le RI offre également de l'assistantat aussi bien en classe qu'en salle d'informatique.

Le rôle des RI dans la maintenance :

La tâche de maintenance consiste à donner une réponse, en collaboration avec le CIPEO (Centre de l'Informatique Pédagogique de l'Enseignement Obligatoire) aux problèmes techniques, à mettre à jour les sessions personnelles des élèves et des enseignants ainsi que d'assurer le renouvellement et l'installation du matériel et des logiciels. On notera qu'afin d'avoir une certaine cohérence et une facilité de gestion du parc informatique, les ordinateurs fournis par le canton sont uniquement issus de la marque Apple.

Mise en place des codes individuels sur les multifonctions :

Afin de maîtriser les coûts liés aux photocopies et impressions, nous avons mis en place des codes individuels pour tous les enseignants de l'établissement. A chaque semestre un décompte est envoyé aux enseignants afin qu'ils puissent avoir un meilleur aperçu de leur consommation en impressions/photocopies.

Sylvain May, RI

3.7 Activités sportives

3.7.1 Sports obligatoires

Période 1: janvier - mars 2019

Camps de ski:

Les camps se sont dans l'ensemble une nouvelle fois bien déroulés.

L'enneigement a été à nouveau abondant et les conditions météorologiques furent variées.

TéléLeysin a ouvert un autre local « pique-nique » pour accueillir les camps ; il se trouve au-dessus du chalet des Fers. Nous avons privilégié la solution plus proche du « Perroquet », à l'arrivée de la Berneuse lorsque la météo l'exigeait.

Période 2 : mai-juin 2019

Camps d'été 9^{ème} :

La station de Leysin nous permet de proposer un programme très varié ayant pour but la découverte d'activités peu pratiquées lors des leçons EPH : tennis, escalade et via ferrata, parcours aventure, VTT, bob d'été, unihockey et marche.

En cas de mauvaise météo, un alternative en salle est souvent possible même si les infrastructures sont de plus en plus demandées. La collaboration avec le centre sportif et les guides reste comme d'habitude très bonne.

Claude Fayet

Outre les activités sportives habituelles (3 périodes par semaine et camp de ski pour les degrés 6-10), les événements suivants ont émaillé l'année :

22 mai 2019:

L'équipe fille d'athlétisme (qualifiée en 2018), participe à la journée SUISSE de sport scolaire organisée par le canton de Bâle-ville et qui se déroule à Bâle.

Résultat: Une excellente 8^e place sur 24.

Joutes sportives:

Jeux 5-6^{ème}

Deux matinées soutenues avec une piste d'obstacles à niveaux dans la salle BMA, un tournoi de ballon par-dessus la corde à BME et des relais et concours de groupes à la piscine. Des points sont gagnés lors des différentes épreuves en tenant compte également du fair-play.

Claude Fayet

Athlétisme 7-8^{ème} :

Météo radieuse, voire caniculaire...

Le nombre de classes grandissant, nous avons modifié le tournoi qui ne se fait dorénavant plus par classe, mais selon 4 groupes : garçons moyens/avancés et filles moyennes/avancées. Tout s'est bien déroulé et l'état d'esprit fut positif et motivé

O. Fischer

Aquathlon 9-10^{ème} : 27 juin

Une fois de plus, nous avons organisé notre traditionnel aquathlon à Bois-Murat.

Il s'agit d'une épreuve par équipes de 2. Un des participants nage et donne le relais à son camarade qui effectue un parcours de course à pied. Plusieurs téméraires enchaînent les deux disciplines. Les distances sont de 600 m pour la nage et 4 km pour la course.

Malheureusement la canicule a sévi ce jour-là. Afin de ne pas prendre de risques avec la santé des coureurs, le parcours du matin a été fortement diminué et même supprimé l'après-midi. Les équipes de l'après-midi ont partagé l'épreuve de natation. Malgré les modifications, nous avons eu une super ambiance par contre la gestion de tous les élèves dans la piscine a été difficile. A relever une participation active des maîtres sans lesquels l'épreuve n'aurait pas pu se dérouler.

Philippe Winzenried

Période 3 : septembre-octobre 2019

19 septembre 2019

Déplacement des classes de 8^{ème} au stade de Coubertin pour la cérémonie de présentation des JOJ2020. Une chorégraphie travaillée en classe lors des leçons d'EPS est représentée par 2020 élèves vaudois... Notre collègue Mathias Chevalier a été le grand coordinateur/responsable de la réalisation de cette chorégraphie, merci à lui pour son travail et sa souplesse...!

Jean-Luc Liardet

25 septembre 2019

Deux équipes filles participent à la journée cantonale vaudoise d'athlétisme qui s'est déroulée à Payerne. Résultats:

La première équipe termine sur le podium à la 2^e place et est qualifiée pour la journée suisse de sport scolaire 2020 qui se déroulera à Coire. Magnifique performance au vu des équipes participantes (grands établissements lausannois et grandes villes).

La deuxième équipe termine à la 12^e place sur 14 équipes inscrites.

Philippe Winzenried

Cross pour les 5-6-7-8^{ème}:

Le cross a eu lieu le 1^{er} octobre.

Une météo satisfaisante a permis un bon déroulement du cross.

L'état d'esprit était bon et la très grande majorité des élèves s'est dépensée sans compter !

La formule suivante a été reconduite:

1 tour (1250 m) pour les classes de 5^{ème} et 6^{ème} années et 2 tours (2500 m) pour les classes de 7^{ème} et 8^{ème} années. Chaque élève reçoit son temps et son classement les jours suivants

Les traditionnels maillots ont été remis aux 3 meilleures filles et aux 3 meilleurs garçons de chaque année scolaire... Merci à la commune pour sa contribution !

Jean-Luc Liardet

Parcours JOJ 5^{ème}-6^{ème} :

A l'initiation du Service de l'Education Physique et des Sports, un parcours représentant 6 disciplines des JOJ (saut à ski, hockey, luge, biathlon, ski, curling) a été proposé aux établissements scolaires vaudois.

Après une présentation aux maîtres(ses) en début d'année, les classes se sont entraînées lors des leçons d'EPS et ont fait le concours les 9 et 10 octobre.

L'engouement fut excellent et toutes les classes ont effectué les 6 postes avec beaucoup d'entrain et d'énergie... Les trois valeurs Respect-Amitié-Excellence étaient au rendez-vous !

Olivier Fischer

Période 4 : décembre 2019

Tournois internes de jeux par catégorie:

Handball 7^{ème} le 20 décembre (matin), formule reconduite du mini-handball (4-4 cette année) sur une demi-salle, avec des équipes homogènes. Très bon état d'esprit à nouveau cette année malgré la difficile tâche de s'auto-arbitrer !

O. Fischer

Handball 8^{ème} le 16 décembre (matin), arbitré par des garçons de 11^{ème}.

Formule classique 6-6... mais avec 3 salles au lieu de 4 ; un peu plus d'attente donc entre les matchs. La formule testée avec 2 niveaux correspond toujours bien au degré et permet aux enfants de se mesurer à des adversaires de leur niveau. A nouveau une bonne attitude générale à relever !

Jean-Luc Liardet

Volleyball (4-4), 17 décembre 2019

Etant donné les travaux à Bois-Murat, nous avons dû modifier la formule du tournoi.

Nous avons utilisé uniquement la salle de la Croix-Blanche et organisé un tournoi pour les 10^{ème} le matin et un tournoi pour les 11^{ème} l'après-midi. Une salle avec le tournoi des moyens et une salle pour le tournoi avancés.



Tout s'est bien déroulé avec un bel état d'esprit.

P. Winzenried

Tournois 9^{ème} :

Les filles ont participé à un tournoi de basketball. 10 équipes au total réparties dans deux salles pour un championnat.

Les garçons ont participé à un tournoi de unihockey en fonction de leurs niveaux : 6 équipes « avancées » et 6 équipes d'un niveau inférieur.



Les élèves ont entraîné les deux sports dans le cadre des leçons EPH.

Claude Fayet

Divers :

- Deux séances des chefs de file d'éducation physique ont eu lieu au SEPS.
Sujets principaux: évaluations annuelles d'EPS, J&S et JOJ 2020.

Nous espérons encore et toujours que le projet de piste de VTT à la Croix-blanche (dans le bois à côté du stade) verra le jour...

- A propos du projet de la nouvelle salle de gym : nous remercions d'ores et déjà la municipalité de nous associer le moment venu aux discussions concernant l'aménagement du nouveau complexe sportif, étant les principaux utilisateurs des lieux.

- Les horaires des salles de gym ont été rallongés étant donné les travaux de Bois-Murat ; les cours d'EPS se terminent tous les jours à 17h15.

Nous avons mentionné l'an dernier la problématique des croisements entre utilisateurs dans les vestiaires...

Force est de constater qu'il est compliqué de faire respecter l'heure d'entrée attribuée aux cours suivants (17h30)... La bonne parole du début d'année ne suffit pas.

Pour l'instant, nous n'avons heureusement pas constaté de vol ou d'embrouilles dans les vestiaires ou couloirs ; le risque reste toutefois à mon sens latent.

Pour terminer, les maîtres de sports remercient comme chaque année la Municipalité pour les infrastructures mises à disposition.

Olivier Fischer, chef de file éducation physique

3.7.2 Sport scolaire facultatif

Le programme du sport scolaire facultatif propose une variété d'activités sportives et se fixe pour objectifs :

- D'encourager une pratique physique régulière
- De faire découvrir aux jeunes la pratique de sports qu'ils ne connaissent pas
- De perfectionner des connaissances et des habiletés dans une activité sportive choisie
- De favoriser l'intégration des jeunes au sein des clubs sportifs dont sont issus la plupart des moniteurs chargés de l'encadrement.



Cette année, 150 élèves de 7 à 14 ans ont pris part à une ou plusieurs des sept activités proposées : basketball, gymnastique, judo, tir à l'arc, cirque, handball et athlétisme

Claude Fayet / responsable SFF

3.8 Cours facultatifs

3.8.1 Improvisation théâtrale

Avec deux périodes hebdomadaires ajoutées à leur grille horaire, tous les élèves de 9^e à 11^e peuvent suivre des cours d'improvisation théâtrale.

EFFECTIF ET ORGANISATION

A ce jour, le cours est suivi par 24 élèves. L'engouement pour cette discipline fait plaisir mais cet effectif important de participants nécessite des aménagements quant à l'organisation du cours.

Les élèves sont donc divisés en 2 groupes : avancés et débutants. Les élèves assistent au cours une semaine sur deux jusqu'à Noël et à partir de janvier seuls les élèves avancés viennent aux entraînements afin de se préparer au mieux pour les matchs de sélection du championnat écolier proposé par L'AVLI (de janvier à juin). Les élèves débutants recommencent le cours à partir de Pâques. Certains élèves débutants peuvent rejoindre le groupe des avancés en janvier.

Cette façon de faire demande de la part des élèves beaucoup de patience, une certaine souplesse dans l'organisation et de la bienveillance pour intégrer les nouveaux en cours d'année.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs de ce cours, établis à la séance des entraîneurs des Ecoliers, sont les suivants :

- parler avec aisance en public
- améliorer sa capacité d'écoute
- améliorer sa diction
- stimuler les réflexes, la répartie et l'imagination
- approfondir sa culture générale (littéraire, théâtrale, cinématographique, ...)
- s'adapter à des situations nouvelles
- apprendre à gérer son stress
- entraîner les jeux de rôle
- apprendre à travailler et à interagir en équipe
- se familiariser avec les règles pointues des matchs d'improvisation
- faire partie d'une association et découvrir le bénévolat

MATCHS AMICAUX

En 2019, les élèves ont eu l'occasion de participer à des matchs amicaux avec des équipes d'autres collèges. Nous avons accueilli l'équipe de Béthusy qui s'est déplacée jusqu'à Epalinges et nous sommes allés à l'Esprit Frappeur pour jouer avec l'équipe de Lutry. Ces matchs se déroulent toujours dans une ambiance chaleureuse et je remercie les élèves, les parents d'élèves et mes collègues pour leur temps et leur investissement, ces activités ayant souvent lieu hors temps d'école.



CHAMPIONNAT VAUDOIS (LIEV)

Comme évoqué plus haut, certains élèves ont participé au championnat qui a opposé 18 équipes du canton de Vaud en 2019. Les élèves jouent trois matchs de qualification et prennent part, le cas échéant, à la finale en juin. Ces matchs ont lieu en général au Cazard à Lausanne, soit le mercredi (après-midi ou soir), soit le jeudi soir, soit le vendredi soir, soit le samedi (après-midi ou soir). Mais depuis l'année dernière, certains établissements scolaires accueillent aussi les équipes sur leurs sites. Cela permet entre autres de « décharger » le Cazard qui est très prisé et de permettre un accès plus pratique à un public non lausannois. En 2019, certains matchs ont eu lieu au Belvédère et d'autres à la Tour-de-Peilz.

JOURNEE ECOLIERE

L'AVLI organise chaque année une journée écolière proposée aux élèves inscrits en ligue écolière (LIEV). Elle a eu lieu le 16 mars 2019 à Beausobre. Certains élèves d'Epalinges y ont pris part et ont beaucoup apprécié cette journée de stage. (Celle de 2020 aura lieu le 29 février à Béthusy.)

EVENEMENT 2019 : SPECTACLE A LA CROIX-BLANCHE

En juin 2019, en collaboration avec la commune d'Epalinges, nous avons pu proposer aux habitants de la commune un spectacle d'improvisation à la Croix-Blanche qui a réuni les élèves-improvisateurs de Bois-Murat, ceux de Béthusy mais également d'anciens élèves qui nous ont fait l'honneur de venir jouer en VIP. Malgré la canicule, le public a fait l'effort de se déplacer et tout le monde a eu beaucoup de plaisir. Cet événement a certes nécessité beaucoup d'énergie et d'implication de la part de tous les participants et organisateurs. Il a fallu en outre, en dernière minute, trouver des solutions pour le transport du matériel, ce qui a été une source de stress non négligeable. Mais quel plaisir de partager ces moments avec les anciens élèves et d'assister à ce spectacle intergénérationnel ! Chacun garde un souvenir mémorable de cette magnifique soirée.

EN BREF...

Il va sans dire que ce cours est une vraie chance pour les élèves de l'établissement qui y trouvent un espace propice à leur développement personnel et leur épanouissement. Il est aussi très fédérateur : les élèves sont fiers de représenter leur établissement lors des matchs et leurs camarades montrent leur soutien en venant toujours très nombreux les encourager.

Je remercie la direction de permettre aux élèves de profiter d'une telle offre.

Samia Gharbi

Responsable de l'atelier d'improvisation théâtrale 2019-20

3.9 Fête des écoles

Réunir parents, élèves et enseignants, du primaire et du secondaire, autour d'animations variées, telle est la tradition des écoles d'Epalinges pour marquer la fin de l'année scolaire. Que le temps soit radieux ou maussade, le nombreux public répond toujours présent dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Thème de la fête 2019 : «Viva Italia».

Tout au long de l'après-midi du 4 juillet, autour des bâtiments et sur le terrain de sport, les classes de 7 à 10 H ont proposé aux élèves de 1 à 6 H diverses activités, soit :

- Course des garçons de café
- Poursuite réflexe caracaca
- Feuilles, cailloux, ciseaux en relais
- La queue du dragon
- Course à skis
- Jeux d'eau
- Pêche miraculeuse
- Maquillage
- Puissance 4 géant
- Jeux de bulles
- Marelle tournante
- Lancers basket
- Tirs au but
- Noce à Thomas
- Atelier des 5 sens
- Parcours divers
- Parcours morpion
- Monocycle
- Course aux sacs
- Parcours d'habilité

Les jeux se sont faits par classe et sous la direction des enseignants.

4 Préventions

4.1 Activités des médiateurs scolaires

En tant que médiatrice et médiateur, nous avons rencontré et accompagné des élèves afin de les aider à gérer les problèmes relationnels, les conflits, les situations de mal-être, de maltraitance, de harcèlement ou les difficultés de communication qu'ils ont rencontré durant l'année. Pour mener à bien cette tâche, nous avons collaboré avec les enseignants et les parents des élèves concernés ainsi qu'avec la direction de l'école et les éducateurs du parascolaire. Le réseau de l'école composé de l'infirmière, du médecin scolaire, des psychologues et des médiateurs nous a permis de partager nos compétences et d'établir des pistes de résolution pour certaines situations complexes. Ce groupe réseau s'est réuni toutes les deux semaines.

Durant le mois de septembre, les médiateurs ont rencontré tous les élèves de 7^{ème} année en compagnie de l'infirmière. Nous avons pu leur rappeler notre rôle, comment faire pour entrer en contact avec nous et nous avons insisté sur l'importance de communiquer avec les adultes proches en cas de problème. Lors de la soirée du 8 octobre, nous avons également informé les parents des élèves de 7^{ème} année.

Dans le but de promouvoir un bon climat scolaire, de renforcer les compétences sociales chez les plus jeunes et de développer un langage commun, le projet « Vivre ensemble » a débuté à la rentrée 2019. Dans un premier temps, les élèves des vingt-sept classes de 3^{ème} à 7^{ème} année ont découvert et expérimenté les activités liées à l'exposition « Ni hérisson ni paillason » qui a eu lieu du 23 au 27 septembre 2019 dans le hall du collège de l'Ofréquaz.

Dans un deuxième temps, les enseignantes de 3P-4P ont suivi la formation pour utiliser la méthode « Grandir en paix ». Celle-ci est un outil destiné aux enseignants qui fournit des ressources supplémentaires afin de prévenir la violence et rénover notre manière de vivre ensemble. L'apport de cette méthode sera évalué durant l'année 2020 afin de déterminer si l'expérience est reconduite pour l'année 2020-2021 avec les nouvelles classes de 3^{ème} année.

Dans le cadre de la prévention, tous les élèves de 9^{ème} année ont suivi un atelier de prévention concernant l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux animé par action innocence.

Les classes de 8^{ème} année ont reçu la visite de la police cantonale avec leur intervention « Sois net ! » au mois de juin.

De nouveaux délégués de classe ont été élus dans les classes de 9^{ème} à 11^{ème}. Ils se sont réunis lors du premier conseil des délégués du 20 septembre. Plusieurs projets ont été sélectionnés et des groupes de travail ont été mis en place. Actuellement, ces groupes peuvent bénéficier en plus de l'accompagnement du doyen M. Theurillat. Nous espérons que la motivation et l'aide permettront aux projets d'aboutir.

Catherine Moix et Philippe Wehrli

4.2 Prévention routière

Le groupe de la prévention routière de la gendarmerie vaudoise est passé en décembre 2018 dans l'établissement. Les thèmes suivants ont été abordés :

1-2P : Piéton, véhicules, jeux, dangers de la circulation ;

3-4P : Analyse interactive des différents dangers pouvant être rencontrés sur le chemin de l'école. Le thème du bus scolaire sera également abordé (comportement, ceinture de sécurité).

5P : présentation des risques encourus en cas de non-utilisation de la ceinture de sécurité et, au moyen d'un simulateur, mise en pratique des points abordés durant la leçon.

6P : présentation des différentes familles des signaux routiers et indications d'une partie des règles qui en découlent.

7-8P : Le cycliste, règles de circulation, signaux, priorités, présélections, angle mort.

4.3 Education sexuelle

Des cours (facultatifs) d'éducation sexuelle sont mis sur pied à l'intention des élèves de 3e, 4e, 6e, 8e, 10e, et 11e années. Une animatrice ou un animateur de Pro Familia se rend dans les classes pour répondre aux demandes d'information sexuelle des élèves. Cet échange leur donne l'occasion de se rendre compte des idées souvent inexactes qui circulent entre eux et d'obtenir les renseignements qu'ils désirent.

Afin d'aborder le problème délicat de l'éducation sexuelle des enfants, une première soirée d'échange entre les parents des élèves de 3e, 4e, 6e, 8e, 10e et 11e et une animatrice de Pro Familia a été organisée en avril 2019. Différents points y ont été traités : comment aider un enfant à se sentir bien dans son corps ? Comment comprendre les questions qu'il pose ? Comment être en mesure d'y répondre ? Quelles informations lui donner, à quel moment et quels mots employer ? Comment présenter les risques d'abus sexuels ? Le passage dans les classes a suivi cette rencontre.

4.4 Dépistage dentaire

En octobre, un dépistage dentaire a été effectué, comme chaque année, pour tous les élèves de l'établissement par M. Philippe Wantz, médecin-dentiste. A noter que les élèves peuvent être dispensés selon l'article 15 du règlement sur la santé scolaire. Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant bénéficie du dépistage sont alors priés de faire remplir une attestation par le médecin-dentiste traitant de l'enfant.

4.5 Info énergie et Gédrel

Durant l'année scolaire, les classes de 1^{ère}, 2^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 9^{ème} et DEP ont bénéficié de diverses informations et préventions concernant les énergies et le tri des déchets.

5 Services parascolaires

5.1 Service de santé scolaire

Champ d'activité de l'infirmière scolaire concernant la santé globale des enfants et des adolescents à l'école :



Son activité se partage entre différentes tâches, comme par exemple les consultations, les entretiens avec les familles, les vaccinations, les dépistages de la vue sur demande, les premiers soins, les suivis de santé qui nécessitent un protocole à l'école (BSP), les réseaux interdisciplinaires pour des situations d'élèves particulières et de manière générale, les suivis de situations d'élèves.

Elle assure également les soins dans les situations d'urgence et/ou critiques (premiers secours, situations de détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap...).

Dans le cadre de son rôle de promotion et prévention de la santé, elle élabore et met en place, en collaboration avec l'équipe PSPS de l'établissement, des projets de promotion et de prévention de la santé auprès des élèves.

De manière générale, l'infirmière est à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien et une orientation.

Le service de santé des écoles d'Epalinges est composé de Mme Michela Geiser, infirmière scolaire et de la Dresse Céline Pelet nommée depuis la rentrée scolaire 2019.

Voici les activités du service de santé durant l'année :

5.1.1 Activités pour les classes de 1-2P

A l'inscription à l'école enfantine, il est conseillé aux parents d'effectuer un bilan de santé de leur enfant chez le pédiatre. Celui-ci est ensuite retourné à l'infirmière scolaire. Qui l'introduit dans chaque dossier d'élève. Elle documente également la couverture vaccinale de chaque élève si elle en a connaissance. Ces tâches représentent un travail administratif conséquent mais qui est nécessaire pour que le dossier de l'élève soit complet et que la prise en charge soit adaptée en cas de besoin.

En effet, lorsqu'un problème de santé ou un handicap est également spécifié, l'infirmière prend contact avec les parents pour savoir si un suivi ou une intégration particulière doit être organisé pour l'entrée à l'école et/ou durant la scolarité.

Un rappel est envoyé aux parents qui n'ont pas fait parvenir ce formulaire en leur proposant de prendre contact avec l'infirmière s'ils souhaitent que ce bilan de santé soit effectué à l'école par le médecin scolaire.

5.1.2 Entretiens avec les parents 1-2P

Création de la campagne et envoi des invitations. Un rappel est envoyé aux parents qui n'ont pas donné suite au premier courrier. Les objectifs de cette rencontre sont :

Permettre à l'infirmière, aux parents et à l'enfant de faire connaissance ;

Donner ou compléter des informations sur les domaines de la fonction de l'infirmière sur la base du contenu amené par les parents et l'enfant ;

Recueillir la perspective des parents et de l'enfant sur ce qui est important pour eux par rapport à leur santé de l'enfant à l'école ;

Explorer avec les parents et l'enfant les possibles et les limites selon ce qui ressort de l'entretien.

C'est un moment d'écoute, de partage, de soutien. L'idée est de servir de relais entre l'enfant, sa famille et l'école. Après avoir eu l'entretien, certains parents prennent contact plus facilement pour des renseignements ou une problématique particulière.

Au total environ 70 entretiens ont été effectués cette année.

5.1.3 Activités pour les classes de 3P

- Animations en classe sur le thème de la santé et des vaccins pour les 72 élèves de 3P (45 minutes/classe).

- Création de la campagne de vaccination. Retranscription de l'ensemble des carnets de vaccinations dans le dossier informatisé des élèves. Organisation et réalisation des vaccinations.

5.1.4 Activités pour les classes de 7^{ème}

A la rentrée, en septembre, passage en classe pour présentation du rôle des médiateurs et du service de santé dans les 5 classes de 7^{ème} et la classe 7-8/EA. Distribution d'une circulaire destinée aux parents les recommandant d'emmener leur enfant faire un bilan de santé chez leur médecin traitant.

5.1.5 Activités pour les classes de 9^{ème}

En septembre 2019 : Informations données aux 113 élèves de 9^{ème} sur les vaccinations (Hépatite B, HPV, Diphtérie Tétanos Polio et coqueluche) dans les classes (45 minutes/classe). Quelques élèves des classes 7-8/EA étant dans la tranche d'âge cible ont pu bénéficier de la séance d'information et de la vaccination. Distribution de documentation en lien avec le thème. Retranscription des carnets de vaccination dans le dossier informatisé des élèves. Création, organisation et réalisation de la campagne de vaccination.



Cinq séances de vaccinations sont organisées, en novembre, janvier/Février et mai.

Collaboration Interdisciplinaire :



Le Réseau est constitué de Mme Barioni, psychologues PPLS, de Mme Pelet, médecin scolaire, de M. Werlhi et Mme Moix, médiateurs et finalement de Mme Geiser, infirmière.

Les rencontres bi mensuelles permettent de soutenir, orienter des élèves rencontrant des problématiques qui nuisent ou ont un impact sur leur santé et leur cursus scolaire. Ce réseau est également ouvert aux parents et enseignants.

Consultations, soins, soutien aux élèves:

Les élèves viennent consulter librement l'infirmière pour toute problématique de santé physique ou psychique. Les consultations à Bois-Murat sont quotidiennes. Selon les situations, l'infirmière propose, avec l'accord de l'enfant, un entretien avec les parents et/ou les oriente vers les personnes ressources et adéquates (service PPLS, médiateurs, direction, enseignants, médecins). Selon les pro-

blématiques, elle assure aussi un suivi de l'enfant ou adolescent à court, moyen ou long terme. L'infirmière peut également faire appel au médecin scolaire pour des conseils. Elle fait preuve de beaucoup d'écoute et de soutien.

En cas d'accident à l'école, un protocole d'intervention, permet de connaître la procédure à suivre selon les situations. Il a été remis à jour à la rentrée 2017 et répond aux exigences de l'unité PSPS.

L'infirmière participe à l'intégration des élèves à besoins de santé particuliers. Elle met en place des protocoles spécifiques appelés BSP. Ceux-ci décrivent la problématique de santé, le protocole de prise en charge et les numéros de téléphones des personnes à contacter. Ces documents, destinés aux enseignants et au personnel de l'école, sont mis à jour à chaque rentrée scolaire et/ou dans le courant de l'année s'il y a des modifications. Si les élèves changent d'enseignants, l'infirmière assure le suivi pour que le nouvel enseignant soit au courant de la situation et, si nécessaire, soit formé aux soins. Actuellement, 39 élèves ont un problème de santé qui nécessite d'être connu. Parmi ceux-ci, 27 ont un BSP.

Pharmacies scolaires :



À la fin de l'année scolaire, toutes les pharmacies sont nettoyées, mises à jour et réapprovisionnées. Elles le sont également avant chaque départ en camp et sur demande des enseignants. Leur nombre conséquent, **33** en tout, de même que la disparité des lieux nécessite beaucoup de temps pour gérer cette activité. Depuis la rentrée 2017, des nouvelles recommandations en matière de 1ers soins et secours ainsi que de contenu des pharmacies scolaires ont été appliquées.

Divers, interventions en classe, promotion de la santé :

Dans la mesure du possible, intervention pour expliquer le rôle de l'infirmière au cours de la réunion destinée aux futurs parents de 1P.

Séances d'informations auprès des enseignants ayant des élèves allergiques, asthmatiques ou diabétiques.

Chaque année, accueil des nouveaux enseignants arrivant dans l'établissement ; présentation du service de santé et du protocole d'intervention en cas d'accident ou de malaise. Informations générales sur les 1ers soins et secours et sur la santé à l'école.

Des réunions ponctuelles ont été mises en place par la cellule SESAME de l'établissement (soutien aux établissements scolaires lors de situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitance d'Elèves). Pour rappel, les référents de l'établissement sont : Mme Barioni psychologue scolaire, M. Demierre directeur et l'infirmière scolaire.

Equipe PSPS de l'école : mise en place du projet d'établissement « vivre ensemble » pour les élèves de 3-4P. Ce projet vise à renforcer les compétences psycho-sociales des enfants, promouvoir un bon climat scolaire et développer un langage commun.

Une présentation du projet a eu lieu lors de la conférence des maîtres de la rentrée scolaire 2019-20. Nous avons débuté le projet en septembre avec l'exposition « ni hérisson, ni paillason » pour les classes de 3 à 7P. Une formation sur le guide pédagogique « Grandir en paix » a été assurée par Graine de paix pour les enseignants de 3-4P.



Cette année, mon intervention auprès des élèves de 3P sera en lien avec le projet d'établissement. Animation sur la gestion des émotions.

Formations, réunions :

L'infirmière scolaire participe à des journées de formation et d'informations, organisées par l'unité PSPS ou en externes. A titre d'exemple : formation sur les entretiens infirmiers-parents, sur les 1ers secours, formation GRAFIC et SESAME, la vision unitaire (concept issu des sciences infirmières. Afin d'harmoniser les pratiques des infirmières du canton) etc...

Elle participe également à des réunions avec la responsable de secteur et les autres infirmières scolaires de la couronne lausannoise (colloques de secteur et colloques cantonaux). Ces rencontres permettent à des professionnelles d'un même secteur de renforcer leur identité, collaboration, de partager des informations, de la documentation ou de travailler sur des thèmes spécifiques.

L'infirmière bénéficie de séances de supervision à raison de 8 séances pour l'année scolaire.

Merci à tous pour votre précieuse collaboration. Prenez-soin de vous !

5.2 Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire

Le service PPLS Cugy-Epalinges-Le Mont offre un taux de prestations cliniques de 2,35 ETP à l'établissement scolaire d'Epalinges, distribué comme suit :

- Mme Caroline Torrent, psychologue et responsable d'équipe Cugy-Epalinges-Le Mont (40% de temps clinique jusqu'en octobre 2019)
- Mme Valentine Barioni, psychologue (40%)
- Mme Rachel Waeber, logopédiste (60%)
- Mme Alix Jourdan, logopédiste (50%)
- Mme Karine Bisiaux, psychomotricienne (45%)

Mme Torrent a cessé partiellement son activité depuis octobre pour débiter dans une autre équipe de la CRENOL; 10% d'heures supplémentaires ont été accordés à Mme Barioni afin de pallier en partie à ce déficit jusqu'au 31 décembre. Mme Amélie Junod succèdera à Mme Torrent en tant que psychologue et responsable d'équipe dès le 1^{er} janvier 2020.

5.2.1 Activités

Les prestations des spécialistes du Service PPLS continuent à s'articuler selon 3 axes principaux :

Prise en charge des enfants et des familles

Les spécialistes PPLS interviennent après demande des familles adressées officiellement au service. Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, une nouvelle procédure est en place dans le cadre du concept 360° : les thérapeutes du service réalisent une Evaluation Préliminaire sur la base d'un appel aux familles et d'un appel aux enseignants. Suite à cette prise d'informations, les familles seront contactées pour déterminer la suite de la prise en charge indiquée pour chaque situation (PPLS, LIC ou autres prestataires) et des délais d'attente possibles.

Partenariat avec l'Ecole :

Les spécialistes collaborent avec les membres du corps enseignant et médical lors d'entretiens, en participant aussi à des réseaux et à des réunions pluridisciplinaires : Réseau « santé », Grappe, groupe prévention, cellule de crise, etc.

Mme Barioni, référente SESAME, rencontre régulièrement l'infirmière et M. Demierre dans ce cadre.

Les logopédistes de l'équipe ont été sollicitées par M. Demierre et Mme Roller, doyenne du premier cycle, pour participer à une réflexion d'établissement autour de l'organisation du CIF (Cours Intensif de français). Des échanges spécifiques avec les chefs de files de chaque cycle, les enseignantes de CIF, l'enseignante de la classe d'accueil sont toujours en cours.

La permanence pluridisciplinaire mensuelle est maintenue pour les enseignants, sur inscription préalable, afin de partager et réfléchir sur des situations et des questions des enseignants dans le respect de l'anonymat de l'élève.

En dehors de la permanence, les enseignants sont invités à prendre contact directement avec une professionnelle de l'équipe, avant de proposer aux parents de faire une demande au secrétariat du service PPLS. Ceci afin d'entamer une réflexion commune préalable avec anonymat de l'enfant si les parents ne sont pas au courant de la démarche, optimiser l'alliance avec les parents, et favoriser la construction d'un projet adapté aux besoins aussi bien qu'aux moyens disponibles.

Les procédures d'échange d'information par les fiches enseignants via le secrétariat général de l'OPS fonctionnent dorénavant de manière informatisée.

Travail avec les intervenants et partenaires extérieurs :

Un travail de réseau et de partenariat avec les professionnels indépendants et les institutions est souvent nécessaire pour les situations des enfants suivis ou pour une orientation éventuelle. Les changements dans le cadre de la mise en place du concept 360° conduisent à une mise à niveau des connaissances sur les ressources des partenaires et leurs fonctionnements.

5.2.2 Formations

Comme l'exige leur fonction, les spécialistes PPLS réactualisent et enrichissent chaque année leurs connaissances par des formations continues et des supervisions.

En 2019-2020, les professionnels PPLS ont été mobilisés et informés pour la mise en application du concept 360° lors de conférences de l'OPS et du SESAF et dans le cadre de réflexions dans l'équipe.

Une stagiaire en psychomotricité de 3ème année encadrée par Mme Bisiaux, a été accueillie dans l'équipe de janvier à juin à 60%.

5.2.3 Perspectives pour 2020 :

Cette année 2020 débute pour le service PPLS sous le signe du renouveau au niveau de sa structure hiérarchique (nouvelles personnes à la tête de l'équipe, de la Région Crenol et de l'OPS) et avec un nouveau Directeur des Ecoles d'Epalinges.

Dans ce contexte, le service PPLS souhaite maintenir son objectif principal d'offrir des prestations de qualité aux élèves et à leurs familles.

De plus, la réflexion et l'organisation d'une collaboration active pour la construction et la mise en application des concepts d'établissement 360° vont se poursuivre et s'ajouter aux missions du service.

Pour mener à bien toutes ces tâches, les professionnelles de l'équipe PPLS, tout comme l'ensemble des collaborateurs de l'Ecole, espèrent disposer de ressources et d'énergie suffisantes.

Je quitte l'équipe PPLS et l'établissement d'Epalinges reconnaissante des 4 années de collaboration écoulées, et en souhaitant à chacun de pouvoir continuer à apporter ses compétences dans un climat de bienveillance, de soutien et de respect, pour le meilleur pour tous les élèves et leurs familles.

5.3 Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle

Le rôle de la psychologue conseillère en orientation est d'accompagner les élèves qui le souhaitent dans leurs démarches d'élaboration et de réalisation d'un projet scolaire et/ou professionnel. Le travail d'orientation s'effectue principalement avec les élèves de 10ème et 11ème année ou en âge de quitter l'école. L'orientation scolaire et professionnelle est une ressource au service des élèves et de leurs parents au moment du choix d'une formation. Dans cette perspective, il leur est possible de

prendre rendez-vous avec la psychologue conseillère en orientation. Leurs parents sont également les bienvenus.

Les prestations décrites ci-dessous donnent un aperçu de ce qui est proposé aux élèves dans le cadre de l'orientation scolaire et professionnelle :

Lors d'entretiens avec les élèves, les objectifs peuvent être:

- analyser et clarifier les attentes et besoins de l'élève pour proposer une prestation adaptée ;
- accompagner dans les étapes pour l'élaboration d'un projet professionnel;
- permettre d'obtenir des informations et des conseils sur les métiers, les formations, les conditions d'admission et les exigences des filières de formation ;
- permettre de faire le point sur leurs intérêts, compétences et leur motivation en vue d'effectuer un choix et de confirmer la pertinence d'un projet de formation;
- permettre d'obtenir des conseils concrets et de soutien pour la réalisation d'un projet de formation ;
- proposer de la documentation sur différents métiers. Le site Internet: www.vd.ch/orientation permet par ailleurs d'obtenir rapidement de nombreux renseignements sur divers métiers et écoles, ou sur la formation en général.

Plusieurs passages ou interventions dans toutes les classes de 10S et 11S sont programmés pour répondre aux différents besoins des élèves dans leurs démarches d'orientation. Certaines prestations peuvent être données en collaboration avec l'enseignant-e.

En 10S, l'objectif est de permettre aux élèves de découvrir les étapes de la démarche d'orientation et les différentes voies de formation, de connaître les services offerts par l'orientation et les moyens d'information à leur disposition.

En 11S, l'objectif est de mobiliser les élèves autour de leur projet et de leur offrir un suivi et un soutien dans leurs démarches.

En ce qui concerne les choix et les solutions des élèves des classes en juillet 2019, nous observons que les projets sont :

5.3.1 Elèves de la classe DES

Garçons Filles

1 inscrit en mesure de transition (COFP ou EDT SAS) 1 inscription en transition EDT (SAS)
1 en prolongation de scolarité 2 en prolongation de scolarité
1 en prolongation de scolarité intégré en 11ème VG

5.3.2 Elèves des classes de 11ème VG

Garçons

Filles

1 apprentissage d'informaticien (CFC) à l'ETML	1 apprentissage de spécialiste en hôtellerie (CFC)
1 apprentissage de Médiaticien (CFC) au CPNV	1 apprentissage d'horlogère (CFC)
1 apprentissage d'employé de commerce (CFC)	1 apprentissage de dessinatrice (architecture) (CFC)
1 préapprentissage à l'ETML	1 stage ASE d'un an
1 en attente de signature d'apprentissage d'horticulteur (EDT ou SEMO)	1 inscrite en mesure de transition
	et inscrit en mesure de transition (EDT ou SEMO)
3 inscriptions au gymnase ECG-EC	4 inscriptions au gymnase ECG-EC
3 inscription en Raccordement I	4 inscriptions en Raccordement I
4 ont prévu un redoublement	3 ont prévu un redoublement
2 ont prévu une école privée	

Les élèves de VP se sont inscrits et ont suivi des ateliers facultatifs afin de réfléchir à la formation professionnelle par apprentissage ou ont suivi des ateliers facultatifs afin de réfléchir au choix de l'option spécifique pour l'inscription à l'Ecole de maturité. Ils ont également sollicités des entretiens individuels afin de réfléchir à leur choix professionnel.

A tous, j'adresse mes vœux de réussite personnelle et professionnelle

Cendrine Buser Wyser
Psychologue conseillère en orientation

5.4 Bibliothèque

La bibliothèque d'Epalinges met à disposition des élèves, des enseignants, et de son lectorat communal plus de 23'000 documents (romans, BD, magazines, documentaires et multimédias).

Elle est ouverte exclusivement pour les classes, les élèves, et les enseignants 23h30 heures par semaine.

Elle accueille, depuis le 1er octobre, les élèves lors de la pause de midi, de 12h à 14h (précédemment, de 12h30 à 14h), les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Cette plage horaire reçoit un très grand succès auprès des élèves. Ils apprécient lire sur place, choisir de nouvelles lectures, avancer dans leurs devoirs et participer aux concours proposés.

Le public communal, qui comprend également les élèves et les enseignants, a accès à la bibliothèque 15 heures par semaine.

5.4.1 Visites de classes

Nous proposons aux enseignants et à leurs classes différentes prestations : accueil régulier pour des emprunts de documents, animations pédagogiques, recherches documentaires, etc.

En 2019, la bibliothèque a accueilli 105 visites de classes, sur 1 ou 2 périodes. Nous remarquons une augmentation de 12 % par rapport à l'année passée.

Ces visites sont l'occasion d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque aux élèves, mais aussi de leur permettre d'écouter une lecture à haute voix, une présentation de nouveautés et coups de cœur et de faire un choix de livre pour la classe.

Le nombre de documents emprunté lors des visites de classe par les élèves et les enseignants s'élève à 4'419.

Cela représente en moyenne 4 documents empruntés par chaque élève de l'établissement, et 76 documents empruntés par classe.

Une animation pédagogique est également fréquemment menée par la bibliothécaire. L'animation tient compte des sujets traités en classe et du Plan d'Etude romand. Des animations spécifiques sont également créées sur demande des enseignants.

Durant les périodes scolaires, les élèves et les enseignants se rendent également à la bibliothèque pour des recherches sur des sujets spécifiques ou pour permettre aux élèves anglophones et germanophones de faire un choix de lecture dans ces langues.

5.4.2 Animations spécifiques

Chaque année, la bibliothèque organise des animations, des concours et des expositions

Concours - Expositions

Durant cette année, l'équipe de la bibliothèque a proposé aux élèves et aux enseignants, plusieurs expositions-concours :

- 16 mars : « Samedi des bibliothèques »

Lors la 8ème édition du « Samedi des bibliothèques », ayant pour thème « Ramène ta science », la bibliothèque a fait appel aux compétences des enseignants de sciences

d'Epalinges. Ils ont présenté des expériences aux visiteurs, et permis aux petits et grands de comprendre certains procédés scientifiques. Ces ateliers ont rencontré un grand succès !



- Juin : « Grève des femmes »

Afin de sensibiliser nos lecteurs adolescents et adultes à la condition de la femme en Suisse, nous avons proposé l'exposition « Vers l'égalité, 1959-2019 », créée par le bureau de l'égalité entre les hommes et les femmes des 60 ans du droit de vote des femmes vaudoises.

Un concours accompagnait cette exposition.

- Septembre : Concours de dessin, « Dessine la voiture de demain ! »

En collaboration avec la commune d'Epalinges, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, les enfants de 6 ans et plus, ont pu dessiner « leurs voitures de demain ». Leurs œuvres ont ensuite été exposées dans le hall de la salle des spectacles.



- Novembre : Exposition et concours « Maisons des contes »

Nous avons accueilli une exposition créée par la bibliothèque de Crans-Montana. Les visiteurs ont pu découvrir des maisons en 3D tirées de contes célèbres et ils ont pu reconnaître des contes en découvrant dans des boîtes des objets et personnages.



Des élèves ont créé leur propre « maisons des contes » en se basant sur un conte donné.

5.4.3 Club des lecteurs

Le Club des lecteurs réunit régulièrement (une fois par mois) des élèves autour des nouveautés de la bibliothèque. Les enfants présentent leurs lectures et donnent leurs avis qui sont par la suite publiés sur le site Internet de la bibliothèque, sur lequel un blog leur est réservé. Ces réunions mensuelles sont riches en différents échanges autour de leurs lectures et des thèmes qu'elles suscitent. Une dizaine d'élèves de 7^e à 10^e, y participent.

Le 11 janvier 2019, la 3^{ème} édition de « Permis de minuit » s'est déroulé à la bibliothèque : les membres du club et 2 bibliothécaires ont occupé la bibliothèque de 20h à minuit : lecture, création d'histoires, activités avec un comédien professionnel ont fait partie du programme de la soirée.



5.4.4 Salle de documentation et lectures suivies

Le corps enseignant a accès à 3'261 documents (magazines, documentaires, multimédias,) à la Salle de documentation.

Les bibliothécaires se chargent de l'enregistrement des nouveaux documents dans le catalogue (79 titres en 2019).

Elles gèrent également les abonnements des périodiques des enseignants (9 titres), et les collections des lectures suivies (92 collections pour les 1^{er}-11^{ème}). 5 nouvelles collections ont complété le catalogue.

Il est actuellement impossible d'avoir un quelconque contrôle de ce qui se trouve réellement sur les rayonnages de la Salle de documentation et de ce qu'y empruntent les enseignants.

5.4.5 Conclusion

Depuis la rentrée 2019, nous remarquons une augmentation des visites de classes, notamment les classes de 9^e et 10^e, que nous ne recevions presque jamais jusqu'à maintenant.

Notre plus grande visibilité auprès des enseignants sont les visites des classes à la bibliothèque. Une augmentation de celles-ci nous démontre l'importance de la bibliothèque dans la vie scolaire des élèves et des enseignants.

Nous mettons à disposition des enseignants un catalogue d'animations. Cependant, nous les adaptons, et nous en créons volontiers de nouvelles, suite aux souhaits et besoins des enseignants et des élèves.

Nous nous réjouissons de collaborer avec la direction et l'ensemble du corps enseignant durant cette nouvelle année afin de mettre tout en œuvre pour répondre au mieux aux attentes des enseignants et des élèves.